



Concours du second degré

Rapport de jury

Concours : Agrégation interne et CAERPA

Section : Philosophie

Session 2015

Rapport de jury présenté par :

Monsieur Paul MATHIAS

Inspecteur général de l'Éducation nationale

Doyen du groupe de philosophie

Président du jury

Les rapports des jurys de concours sont établis sous la responsabilité des
présidents de jury.

SOMMAIRE

COMPOSITION DU JURY	7
PRÉAMBULE	9
ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ	11
PREMIÈRE ÉPREUVE EXPLICATION DE TEXTE	11
Données concernant l'épreuve	11
Rapport d'épreuve	13
DEUXIÈME ÉPREUVE DISSERTATION	19
Données concernant l'épreuve	19
Rapport d'épreuve	19
ÉPREUVES D'ADMISSION	25
PREMIÈRE ÉPREUVE LEÇON	25
Données concernant l'épreuve	25
Rapport d'épreuve	27
DEUXIÈME ÉPREUVE EXPLICATION DE TEXTE	31
Données concernant l'épreuve	31
Rapport d'épreuve	37
DONNÉES STATISTIQUES GLOBALES	47
1. Bilan de l'admissibilité	47
• Agrégation interne	47
• CAERPA	47
2. Bilan de l'admission	47
• Agrégation interne	47
• CAERPA	47
3. Répartition par académie d'inscription	48
• Agrégation interne	48
• CAERPA	49

**AGRÉGATION INTERNE ET CAERPA DE PHILOSOPHIE
SESSION 2015**

COMPOSITION DU JURY

DIRECTOIRE

M. Paul MATHIAS, IGEN, président

M. Frank BURBAGE, IGEN, vice-président

M. Emmanuel CATTIN, professeur des universités, université de Clermont-Ferrand, vice-président

M. Antoine LÉANDRI, IA-IPR (Créteil), secrétaire général

EXAMINATEURS

M. Vincent CORDONNIER, professeur agrégé, lycée Janson de Sailly (Paris)

Mme Hélène DEVISSAGUET, professeur agrégé, lycée Condorcet (Paris)

Mme Paula LA MARNE, IA-IPR (Rouen)

M. Hugues-Olivier NEY, professeur de chaire supérieure, lycée Masséna (Nice)

M. Camille RIQUIER, maître de conférences, institut catholique de Paris

Mme Claire SCHWARTZ, maître de conférences des universités, université de Paris X-Nanterre

Mme Aurélie SURATTEAU, IA-IPR (Créteil)

M. Philippe TOUCHET, professeur de chaire supérieure, lycée Gustave Monod (Enghien-les-Bains)

M. Dominique WEBER, professeur agrégé, lycée Lakanal (Sceaux)

PRÉAMBULE

L'examen des « données statistiques globales » des deux concours, celui de l'agrégation interne, pour l'enseignement public, et celui de l'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés, pour l'enseignement privé, fait apparaître une grande stabilité dans les prestations des candidats et dans les évaluations qui en ont été faites par les jurys successifs depuis 2012. On remarquera, cependant, un fléchissement du nombre des inscrits à l'agrégation interne en 2015 (487 contre plus de 500 les années précédentes, et même près de 600 en 2013) – non au CAERPA, très stable – au moment même où le nombre de postes offerts est en augmentation dans une proportion significative, même si, en termes absolus, on n'est passé que de 18 à 21 postes pour le concours interne (+ 15 %) et de 6 à 8 postes pour le CAERPA (+ 33 %). Il en résulte, de manière purement statistique et très abstraite, que la session 2015 du concours aura été plus « facile » que les précédentes. Mais les guillemets s'imposent, à l'évidence, le degré d'excellence effectivement atteint par les candidats présents certifiant largement le haut niveau d'exigence du concours.

Avec des barres d'admission fixées à 11,50 pour l'agrégation interne et à 11,00 pour le CAERPA, le concours, pris dans son unité, se révèle de fort bonne tenue et témoigne, d'une part, de la solidité des compétences professionnelles des professeurs en exercice et, d'autre part, de la qualité de leur préparation aux épreuves écrites et orales. Certaines très bonnes prestations écrites ou orales attestent également, par l'exemple, de cette réalité, et le jury, unanimement, s'en félicite. Il constate, par ailleurs, que la répartition académique des lauréats est très large et qu'il n'y a pas de concentration géographique particulière des pôles de formation et de leur excellence. Quelle que soit son académie d'exercice, un candidat a donc toutes les chances de réussir le concours, à condition de le préparer avec rigueur et régularité.

De fait – et la chose peut paraître paradoxale – l'expérience de la classe, de sa temporalité et de sa logique propres, fait perdre le sens de certains automatismes académiques relatifs aux épreuves écrites et orales d'un concours : gérer de façon homogène une préparation en temps limité, plier un écrit à des normes universitaires et rhétoriques strictes, proposer un exposé oral à la fois dense, équilibré et limité dans le temps sont autant de contraintes auxquelles les étudiants se préparent naturellement, mais dont les professeurs en exercice tendent, tout aussi naturellement, dans l'exercice de leur métier, à se libérer. Le fait, après quelques années d'enseignement, de se plier à ces contraintes formelles constitue en soi une difficulté supplémentaire pour les candidats à l'agrégation interne et au CAERPA. C'est pourquoi l'inscription aux formations académiques, parfois à l'université, dans le but de préparer ces concours, constitue un atout majeur pour toutes celles et tous ceux qui aspirent à un changement de grade.

Reconnaissant le lourd investissement intellectuel et personnel que cela implique pour les collègues en exercice, le jury encourage les futurs candidats à l'agrégation interne et au CAERPA de philosophie à s'exercer avec patience et ténacité aux épreuves de ce qui forme, intellectuellement parlant, un seul et unique concours.

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

PREMIÈRE ÉPREUVE EXPLICATION DE TEXTE

**Rapport établi par Mme Claire SCHWARTZ
à partir des remarques de l'ensemble des membres de la commission
« Explication de texte »**

Données concernant l'épreuve

Intitulé de l'épreuve : « Première composition de philosophie : explication de texte (durée : six heures trente minutes ; coefficient 3) : Le candidat a le choix entre deux textes qui se rapportent à une même notion du programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. La notion qui constitue le programme de cette épreuve est fixée chaque année. » – Notion au programme en 2015 : « Le langage ».

Composition de la commission : Mmes et MM. Paula LA MARNE, Antoine LÉANDRI, Olivier NEY, Camille RIQUIER et Claire SCHWARTZ.

Données statistiques

Nombre de copies corrigées	338
Notes minimale / maximale (agrégation interne)	02 / 18
Notes minimale / maximale (CAERPA)	04 / 17
Moyenne des candidats admissibles (agrégation interne)	13,86
Moyenne des candidats admissibles (CAERPA)	13,19

Texte 1

Quoiqu'un homme ait une grande diversité de pensées, et telles que d'autres hommes en peuvent recueillir, aussi bien que lui, beaucoup d'utilité et de plaisir ; elles sont pourtant toutes renfermées dans son sein, invisibles et cachées aux autres, et ne peuvent se rendre d'elles-mêmes manifestes. Comme on ne saurait jouir des avantages et des commodités de la société sans une communication de pensées, il était nécessaire que l'homme inventât quelques signes extérieurs et sensibles par lesquels ces idées invisibles dont ses pensées sont constituées, fussent portées à la connaissance d'autrui. Rien n'était plus propre à cet effet, eu égard à la fécondité ou à la promptitude, que ces sons articulés qu'il se trouva capable de former avec tant de facilité et de variété. Nous voyons, par là, comment les MOTS, qui étaient si bien adaptés à cette fin par la nature, vinrent à être employés par les hommes pour être signes de leurs idées ; non par quelque liaison naturelle qu'il y aurait entre certains sons articulés et certaines idées, car en ce cas-là, il n'y aurait qu'une seule langue parmi les hommes ; mais par une institution arbitraire qui fait que tel mot est fait volontairement la marque de telle idée. Ainsi, l'usage des mots consiste à être des

marques sensibles des idées ; et les idées dont ils tiennent lieu sont leur signification propre et immédiate.

Comme les hommes se servent de ces signes, soit pour enregistrer leurs propres pensées, afin de soulager leur propre mémoire ; soit, si j'ose ainsi dire, pour extérioriser leurs idées et les exposer aux yeux des autres hommes ; les mots, dans leur première ou immédiate signification, ne signifient rien autre chose que LES IDEES DANS L'ESPRIT DE CELUI QUI S'EN SERT, quelque imparfaitement ou négligemment que ces Idées soient tirées des choses qu'elles sont supposées représenter. Lorsqu'un homme parle à un autre, c'est afin de pouvoir être compris ; et le but de la parole est que ces sons, comme marques, puissent faire connaître ses idées à l'auditeur. Dès lors, ce dont les mots sont les marques, ce sont les idées du locuteur ; et personne ne peut les appliquer, comme marques, immédiatement, à autre chose qu'aux idées qu'il a lui-même : car ce serait les rendre signes de ses propres conceptions, et les appliquer cependant à d'autres idées ; ce qui serait en faire des signes en même temps que n'en faire pas des signes de ses idées ; et, par cela même, faire qu'ils n'aient, effectivement, aucune signification. Les mots étant des signes volontaires, ils ne peuvent être des signes volontaires qu'on attribue à des choses qu'on ne connaît point. Ce serait en faire des signes de rien, des sons dénués de toute signification.

LOCKE, *Essai philosophique concernant l'entendement humain*,
Livre III, chapitre 2, § 1-2 (traduction COSTE modifiée)

Texte 2

Les philosophes parlent souvent de procéder à des enquêtes, à des analyses sur le sens des mots. Mais n'oublions pas qu'un mot n'a pas un sens qui lui soit donné, pour ainsi dire, par une puissance indépendante de nous ; de sorte qu'il pourrait ainsi y avoir une sorte d'investigation scientifique sur ce que le mot veut *réellement* dire. Un mot a le sens que quelqu'un lui a donné.

Certains mots ont plusieurs sens clairement définis. Il est facile de dresser une table de ces sens. Mais il y a des mots dont on pourrait dire : ils sont utilisés de mille façons différentes qui s'enchevêtrent progressivement les unes dans les autres. Il n'est pas étonnant qu'on ne puisse pas dresser une table de règles strictes pour l'utilisation de ces mots.

Il est faux de dire qu'en philosophie nous envisageons un langage idéal, par opposition à notre langage ordinaire. Car cela donne l'impression que nous estimerions pouvoir améliorer le langage ordinaire. Mais le langage ordinaire se porte fort bien. À chaque fois que nous fabriquons des « langages idéaux », ce n'est pas pour les substituer à notre langage ordinaire ; mais seulement pour éliminer un certain embarras produit dans l'esprit de quelqu'un du fait qu'il pense avoir saisi la manière exacte d'utiliser un mot commun. C'est aussi pourquoi notre méthode n'est pas simplement d'énumérer des usages existants des mots, mais plutôt d'en inventer délibérément de nouveaux, certains d'entre eux en raison même de leur apparente absurdité.

Quand nous disons qu'au moyen de notre méthode, nous essayons de contrecarrer la force trompeuse de certaines analogies, il est important de comprendre que l'idée qu'une analogie soit fallacieuse n'est rien de nettement défini. Il est impossible de tracer une frontière nette autour des cas où nous dirions que quelqu'un s'est égaré du fait d'une analogie. L'usage d'expressions élaborées sur des patrons analogiques accentue des analogies entre des cas souvent très éloignés. Et ce faisant, ces expressions peuvent être extrêmement utiles. Dans la plupart des cas, il est impossible de montrer le seuil exact à partir duquel une analogie commence à nous égarer. Chaque notation particulière souligne un point de vue particulier. Si, par exemple, nous appelons nos investigations « philosophie », cet intitulé, d'un côté, semble convenir, d'un autre côté, il a incontestablement égaré bien du monde. (On pourrait dire que le sujet qui nous occupe est l'un des héritiers de celui qu'on avait l'habitude de nommer « philosophie ».) Les cas à propos desquels, particulièrement, nous souhaitons dire que quelqu'un est égaré par une forme d'expression sont ceux à propos desquels nous dirions : « Il ne parlerait pas ainsi s'il se rendait

compte de telle différence dans la grammaire de tels et tels mots, ou de ce qu'il est possible de s'exprimer de cette autre façon », et ainsi de suite. Ainsi, nous pouvons dire de certains mathématiciens philosophes qu'ils ne se rendent manifestement pas compte de la différence qu'il y a entre les nombreux usages du mot « preuve » ; et qu'ils n'envisagent pas clairement la différence qu'il y a entre les usages du mot « espèce » quand ils parlent d'espèces de nombres, d'espèces de preuves, comme si le mot « espèce » signifiait ici la même chose que dans le contexte « espèces de pommes ».

WITTGENSTEIN, *Le Cahier bleu* [27-29]
(traduction Goldberg-Sackur modifiée)

Rapport d'épreuve

Remarques générales

Les deux textes proposés aux candidats sur le thème du langage ont donné lieu à des prestations assez comparables par leurs qualités comme par leurs défauts. Les meilleures copies ont témoigné d'un souci de la construction du texte choisi, de ses articulations, de l'explicitation de ses concepts essentiels, ainsi que d'une interrogation sur ses présupposés et sur ses fondements. Il n'était pas nécessaire d'en maîtriser parfaitement le contexte, qu'il s'agît de *l'Essai philosophique concernant l'entendement humain* ou du *Cahier bleu*.

L'épreuve de l'explication de texte permet d'évaluer la capacité des candidats à lire un texte en manifestant une authentique disponibilité d'esprit et une réelle ouverture à une démarche de pensée singulière. C'est pourquoi, l'attention bien marquée à l'exactitude des énoncés du texte, à ce qu'il dit et à ce qu'il ne dit pas, permet de l'éclairer tout en ne lui attribuant pas précipitamment des thèses qu'il ne soutient pas et qui en rendent l'explication approximative et même, parfois, absurde. *A contrario*, une mauvaise lecture consiste à oublier ou à survoler le texte choisi, comme s'il n'offrait rien de saillant, et à ne pas manifester le moindre étonnement ou le moindre questionnement à son égard, alors que ceux-ci forment ensemble le point de départ d'un véritable effort pour en rendre compte. Cette attitude se traduit alors, soit par des digressions constantes et inutiles qui dénaturent le sens du texte plutôt qu'elles ne l'éclairent, soit par diverses formes de répétitions qui le banalisent, comme si toute sa substance allait immédiatement de soi.

Les candidats à l'agrégation de philosophie ne doivent pas craindre de souligner les passages dont l'interprétation leur semble plus difficile, pour autant qu'ils ne s'en tiennent pas à ce simple constat et qu'ils soumettent leurs incertitudes en même temps que l'explication qui leur semble la plus éclairante et la plus en cohérence avec l'argumentation du texte choisi. Il va également de soi qu'ils ne peuvent pas se permettre d'éluider tout à fait des parties entières du texte, comme si elles ne jouaient aucun rôle dans l'économie globale du propos ou de la démonstration. Inversement, ils doivent, avec discernement, éviter de consacrer une partie démesurée de l'explication à des éléments peu problématiques du texte, comme, dans le texte de Locke, l'évocation de la nécessaire invisibilité des pensées intérieures, c'est-à-dire de l'absence de télépathie.

Si les caractères généraux de l'épreuve d'explication de texte peuvent se rapporter aux deux textes qui ont été proposés aux candidats, il importe néanmoins préciser que leur choix s'est massivement porté sur celui de Locke, qui avait, visiblement, à leurs yeux, les caractères d'une plus grande familiarité ou d'une apparente facilité d'explication. Or très peu de copies ont manifesté une authentique connaissance de l'ouvrage dont il était extrait, ce qui était tout de même surprenant de la part de candidats ayant eu à travailler le thème du langage pendant une assez longue période de préparation du concours. Pour nombre de candidats, le choix de Locke

fut donc manifestement un choix par défaut, ce qui n'a pu qu'accroître les défauts des commentaires, le texte ayant d'emblée été abordé sous l'angle d'une fausse facilité au lieu d'être immédiatement appréhendé dans sa dimension problématique. Inversement, les candidats ayant choisi le texte de Wittgenstein avaient pour leur majorité une certaine familiarité avec l'œuvre de l'auteur et, parfois, même, une connaissance assez fine des différences d'approche entre le *Tractatus* et les *Investigations philosophiques*. Néanmoins, ces éléments de contexte n'ont pas toujours servi l'explication du texte, qui ne pouvait se réduire à convoquer quelques célèbres, mais souvent mal comprises formules wittgensteiniennes.

Quelque inégaux que fussent la connaissance du contexte ou le traitement des textes proposés, la générosité intellectuelle des lecteurs et la rigueur de certaines explications constituèrent les éléments essentiels des bonnes explications que le jury n'a pas manqué, une nouvelle fois, d'apprécier, et auxquelles il souhaite par conséquent rendre hommage.

Texte de Locke

Quoiqu'il constitue un des moments fondateurs de la pensée du langage, l'ouvrage majeur de Locke est peu et mal connu. Si, dans les commentaires, les références au *Cratyle* ou à Saussure furent massives – mais peu utiles à la compréhension de l'extrait proposé – peu nombreux furent les candidats qui surent se rapporter à l'*Essai philosophique concernant l'entendement humain* et à l'articulation établie entre la théorie des idées (livre II) et celle du langage (livre III). Or même assez superficielle, une connaissance de la pensée lockéenne aurait pu éviter à beaucoup un contresens initial sur la nature des pensées des hommes, sur lequel ils auraient dû s'interroger en mesurant à quel point il rendait la démonstration du texte quasiment inintelligible.

En effet, un grand nombre de copies ont immédiatement identifié la « grande diversité de pensées » « invisibles et cachées aux autres » à une forme de vécu singulier et qualitatif nécessairement indicible et incommunicable. Il devenait alors impossible de comprendre comment le langage aurait pu être inventé par les hommes pour se communiquer ces mêmes pensées, pour « pouvoir être compris » par l'intermédiaire de signes extérieurs. Une telle absurdité devait encourager les candidats à réinterroger leur premier mouvement, quand il consistait à interpréter qualitativement la « diversité de pensées ». À supposer même qu'une déperdition du contenu de nos pensées se produisît par leur expression dans un système de signes – ce que n'évoque nullement le texte – il n'en faut pas moins les considérer sous le point de vue d'une certaine communauté. Locke assigne en effet une fonction claire au langage : il s'agit, pour les hommes, de tirer « beaucoup d'utilité et de plaisir » de l'échange des pensées par leur extériorisation. Il ne fallait donc pas négliger cette précision, sur laquelle peu de copies se sont attardées : elle renvoie manifestement aux « avantages et commodités de la société », qu'il aurait fallu illustrer. Les signes inventés par les hommes ont clairement une fonction sociale, permettant aux hommes de jouir d'un confort et d'un bien-être à la fois matériel et psychologique. C'était là, du reste, un présupposé sur l'épanouissement individuel dans la société qu'il eût été légitime de questionner.

Certaines comparaisons avec l'anthropologie aristotélicienne à propos de la communication humaine et du statut d'animal politique furent bien menées, mais l'essentiel restait de saisir l'articulation établie par Locke entre la constitution de signes et l'émergence d'une socialité. L'analyse aurait dû permettre de concevoir qu'il puisse être « utile » aux hommes de se transmettre leurs propres pensées, d'abord « invisibles et cachées » ; il ne peut s'agir, assurément, de tenter de décrire une expérience irréductiblement singulière et intime, car les pensées sont bien des « idées », c'est-à-dire des représentations plus ou moins complexes élaborées à partir de l'expérience sensible, plus proches du « concept » que du « vécu » ou du sentiment singulier. Ainsi des idées de rouge, de chien, d'homme, d'or, de justice, etc., et il n'y avait donc aucune raison de rattacher la nature « invisible » et « cachée » des pensées à une

quelconque incommunicabilité essentielle et irréductible de celles-ci, mais tout simplement d'affirmer que les hommes ne possèdent pas de pouvoir télépathique.

Les candidats pouvaient, néanmoins, s'interroger sur la signification de l'intériorité cachée des pensées. Locke considère-t-il en effet la constitution des idées comme antérieure à toute articulation dans un système de signes et donc comme indépendante de celui-ci ? Une première lecture du début du texte pouvait le laisser croire, puisqu'il semble poser, d'abord, l'existence de pensées constituées dans l'esprit des hommes et, dans un deuxième temps, postuler leur extériorisation par « quelques signes extérieurs et sensibles ». En interprétant de cette façon le texte, certains candidats ont pu lui opposer une conception hégélienne du langage comme constitutif de la pensée elle-même, mais rares furent les copies qui surent formuler cette opposition avec une certaine exactitude.

D'autres éléments conduisaient cependant à établir une autre interprétation, plus nuancée, de la relation suggérée entre pensées et système de signes. Tout d'abord, Locke s'intéresse, dans ce texte, aux signes propres à la transmission des idées, en s'attachant tout particulièrement aux « sons articulés » ou aux mots, les plus propres, parmi eux, à remplir une telle fonction. On pourrait en effet imaginer un système de signes structurant la pensée « invisible », mais inapte à la rendre visible de manière suffisamment efficace. C'est pourquoi Locke s'intéresse à la manière dont les hommes ont été, de fait, conduits à articuler leurs pensées afin qu'elles puissent être communiquées et rendre effective la sociabilité, si utile, elle-même, aux hommes. Par ailleurs, le début du deuxième paragraphe évoque de quelle manière ces mots, formant un système de signes, s'intègrent à l'activité de la pensée en permettant à chaque homme d'« enregistrer » ses idées ou de « soulager » sa mémoire en substituant des signes simples à des idées complexes. Les hommes sont donc inclinés à échanger des idées et à développer leur socialité, et ils ont besoin, à cet effet, de signes adaptés à la transmission de leurs pensées. Mais, en retour, les signes inventés ordonnent et dynamisent la pensée de chaque individu en favorisant la constitution et l'enchaînement de ses idées. Le texte suggère ainsi une dialectique qu'assez peu de copies ont aperçue et analysée.

La suite du texte précise donc, à la fois le type des signes inventés par les hommes pour permettre la transmission de leurs pensées, et la relation qu'ils entretiennent avec les idées.

Il ne fallait donc pas négliger de commenter le premier point, qui établit le passage d'une théorie du signe à une théorie de la langue. Tout d'abord, en effet, Locke précise que ces signes ne sont pas naturels, mais inventés. Un certain nombre de copies se sont alors empressées d'opposer une approche naturaliste du langage, rapportée à Platon ou, parfois, à Leibniz – où le signe serait naturellement commandé par l'idée qu'il signifie – à une conception conventionnaliste déterminée par l'arbitraire du signe. Plus finement, quelques copies opposèrent une forme de naturalité du langage à la conventionalité des langues suggérée par le texte. Mais il ne fallait pas oublier de mentionner une structure universelle des différentes langues, clairement soulignée par Locke : pour être adaptées à leur fin naturelle, celles-ci tendent en effet à se structurer en un système de sons articulés et, plus particulièrement, en mots. Il est vrai que Locke reste assez allusif sur ce point, et il était alors bienvenu de tenter d'analyser la fécondité et la promptitude de cette articulation rendue possible par les mots.

Le deuxième point établissait la relation qui s'institue entre les mots inventés et les idées représentées. Deux aspects méritaient, ici, d'être plus particulièrement commentés. Le premier, évoqué par quelques copies, portait sur la relation bijective que semble établir le texte entre les mots et les atomes de pensées que seraient les idées, qui éclaire, du reste, cette « diversité de pensées » mentionnée initialement. Une telle approche semble induire une conception assez étroite de la signification et interdire toute capacité holistique du langage à exprimer du sens. Le deuxième aspect annonçait la deuxième partie du texte, où les idées tiennent lieu de « signification propre et immédiate » des mots. Peu de copies se sont interrogées sur cette

dernière formule et, en particulier, sur l'immédiateté de la relation entre l'idée et le mot. Elle suggère pourtant que les mots, au-delà des idées, pourraient signifier de manière médiate. Or cette relation immédiate du mot à l'idée est évoquée de manière répétitive dans la deuxième partie de l'extrait, qui indique également ce que les mots pourraient médiatement signifier par l'intermédiaire des idées : ce sont les choses elles-mêmes que les idées sont supposées représenter « imparfaitement ou négligemment ». Il est surprenant de constater que peu de copies ont su rappeler ce schéma relativement simple selon lequel, pour Locke, les mots signifient immédiatement les idées qui, elles-mêmes, représentent – toujours imparfaitement – ou signifient les choses, investissant les mots d'un rapport médiate aux choses elles-mêmes et les dotant d'une référence commune.

La première partie du texte, correspondant au premier paragraphe du chapitre 2, avait donc clairement pour objet d'expliquer l'origine des langues parmi les hommes. La deuxième s'interroge sur les effets induits de communication, une fois les langues instituées. Une question traverse constamment ce deuxième moment : de quelles idées les mots sont-ils l'expression ? Les hommes attachent-ils toujours les mêmes idées aux mots qu'ils entendent employés par les autres hommes ?

Le problème que se pose Locke dans le livre III de *l'Essai philosophique concernant l'entendement humain* est largement celui de l'équivocité de la langue qui, toutefois, ne renvoie pas à une forme d'incapacité du langage à exprimer et à transmettre les pensées des hommes. Il convenait donc de commenter le décalage nécessaire existant, selon Locke, entre le mot qui signifie indirectement, mais univoquement, quoique imparfaitement, la chose ou « essence réelle » – le mot unique *chien* pour signifier le chien *lui-même* – et les différentes idées ou « essences nominales » plus ou moins conformes que les hommes ont instituées à leur propos. La fonction sociale du langage nécessite que les hommes n'usent que d'un seul mot pour une même chose, comme Locke le précisera par ailleurs. Or il va de soi qu'aucune communication ne serait possible si chaque homme usait de ses propres mots pour désigner, tantôt un chien, tantôt la justice, etc. Par quoi l'on comprend, également, que les hommes peuvent avoir une idée plus ou moins élaborée d'une même chose, mais toujours imparfaitement saisie et ressaisie dans l'expérience, selon leur plus ou moins grande familiarité avec elle. Les meilleures copies ont su illustrer par des exemples cette forme particulière d'équivocité et, notamment, en reprenant le fameux cas de l'or : alors qu'il n'est que couleur jaune brillante pour l'enfant, des hommes plus expérimentés ajoutent à ce mot l'idée de pesanteur, un savant l'enrichira de l'idée de fusibilité et de malléabilité, etc. Toutes ces personnes usent du même mot, visent une chose commune par son intermédiaire, mais lui attachent des idées différentes selon l'expérience qu'elles en ont. S'il est ainsi certain qu'une certaine connaissance de *l'Essai philosophique...* permettait de mieux saisir le contexte général du questionnement lockéen de la deuxième partie, il pouvait toutefois être aisément restitué par une lecture attentive et interrogative du seul texte choisi.

La fin du texte visait à souligner l'irréductible équivocité de la langue qui, dans l'expérience de la communication, impose de rattacher une idée unique au mot employé. Alors même que les hommes peuvent enrichir de manière plus ou moins adéquate leurs idées des choses, s'il ne signifie pas la chose visée par le locuteur et par l'auditeur, le mot perd sa fonction principale, qui est de nature communicationnelle. Quand un homme parle à un autre, la fonction première et immédiate du mot est d'exprimer l'idée qu'il se fait de la chose, laquelle est médiatement signifiée par le mot. Dès lors, prétendre attacher aux mots autre chose que les idées qu'on a des choses, c'est courir le risque « qu'ils n'aient, effectivement, aucune signification ». En particulier, cela signifie que les mots ne signifient pas immédiatement et univoquement des essences nominales plus complexes et, pourtant, plus adéquates : l'enfant ne peut signifier par le mot d'or l'idée qu'en a le spécialiste des métaux, qu'il ne possède pas, car ce serait attribuer un signe « à des choses qu'[il] ne connaît point » et, sous ce point de vue, en faire des signes de rien – comme s'il pouvait parler de ce dont il n'a aucune idée. Et ce n'est évidemment pas ce que fait l'enfant

lorsqu'il emploie le mot « or » et qu'il désigne quelque objet de couleur et de brillance particulières !

Texte de Wittgenstein

Le défaut le plus fréquemment constaté dans le commentaire de l'extrait proposé du *Cahier bleu* a souvent consisté à rabattre les thèses de Wittgenstein, soit sur des formules et expressions comme celle de « jeux de langage » – qui n'ont cependant jamais été clairement élucidées – soit sur une théorie conventionnaliste très générale du langage. Les lectures les plus fautives semblent avoir buté contre le premier paragraphe de l'extrait où Wittgenstein, se démarquant des « philosophes » et, en partie, de lui-même et du *Tractatus*, refuse de considérer une quelconque signification immanente des mots et, à deux reprises, évoque le fait que les mots n'ont pas d'autre sens que celui que les hommes leur ont donné.

Il y avait, à cet égard, au moins deux manières de détourner la thèse défendue dans ce texte. La première consistait à rapporter l'argument de Wittgenstein au simple énoncé d'une nature conventionnelle du langage, les langues étant des productions humaines et l'institution d'une relation entre les mots et les significations qu'ils expriment purement arbitraire. Or en insistant sur la démarche illusoire visant à chercher ce que le mot veut « réellement dire », Wittgenstein va plus loin qu'énoncer une thèse relativement banale. Il importait, dès lors, de considérer qu'au-delà de la diversité des langues, qui relie arbitrairement certains mots aux choses, ces mêmes mots visent à exprimer des choses ou des significations indépendantes d'eux-mêmes. Face à quoi Wittgenstein insiste sur l'impossibilité, pour l'éclairer et l'expliquer, de considérer le langage *du dehors* et comme système d'éléments signifiants. Il n'y a pas, en effet, « d'investigation scientifique » à mener sur les mots, qui viserait à leur assigner leur véritable sens par une démarche destinée à s'en extraire, à la manière des scientifiques considérant leur objet. Ce reproche aurait pu être adressé à une théorie classique du langage faisant des mots les véhicules d'un sens rapporté à des essences spirituelles ou matérielles, mais il ne concernait pas Wittgenstein et il n'était pas plus nécessaire de chercher à identifier avec plus de précision les « philosophes » dont la méthode se trouvait ainsi réfutée par lui.

La seconde manière de détourner la thèse de l'auteur consistait à ne voir dans son propos que l'affirmation d'une absence de transcendance du sens des mots. Rapportant le langage à une pratique purement individuelle rendant illusoire toute référence à un sens commun, certaines copies se sont ainsi ôtées les moyens de rendre compte du passage, à partir du deuxième paragraphe, où Wittgenstein évoque tout à la fois le sens clairement défini de certains mots et les « tables » de « règles » qui permettent de les élucider.

De fait, Wittgenstein s'intéresse à la production du sens des mots qui, parfois, peut être clairement déduit et donner lieu à une définition claire et satisfaisante, mais qui, dans certains cas, peut se révéler presque impossible à établir. La raison en est que les mots « sont utilisés de mille façon différentes qui s'enchevêtrent progressivement les unes dans les autres ». Pour comprendre ce point, il fallait, tout d'abord, rappeler que Wittgenstein se rapporte à certains mots et non pas à tous. On peut supposer que, dans les sciences purement formelles, les hommes peuvent décider d'établir des définitions nominales, au sens où l'entendait Pascal, posant la signification de termes définis par les opérations qu'on leur assigne. Par exemple, le mot « pair » signifie « divisible par deux ». Or on peut considérer qu'il en est de même pour certains termes du langage ordinaire.

Par ailleurs, les candidats ayant une certaine connaissance des textes wittgensteiniens devaient être rendus sensibles au concept d'« usage » par lequel est expliquée la constitution du sens des mots, ce que la simple lecture du texte faisait apparaître. À nouveau, il ne s'agissait pas de tomber dans une interprétation platement relativiste de la thèse de Wittgenstein : si le sens se retrouve dans l'usage et non dans un monde transcendant des significations, il ne s'ensuit pas

que l'usage lui-même n'obéisse pas à des conditions ou à des règles objectives capables de faire cristalliser le sens des mots, qui exige alors, pour être compris, une certaine maîtrise. Il y a des règles constitutives du sens des mots comme il y a des règles dans un jeu. Il se trouve que celles-là se modifient progressivement selon les contextes d'énonciation, de telle sorte qu'il devient difficile d'en dresser la table, entreprise qui n'a, de toute façon, pas lieu d'être si le sens s'atteste dans l'usage lui-même et non de manière intemporelle et par delà ses variations historiques.

C'est cette thèse que défend le texte, qui questionne les relations entre langage ordinaire et « langages idéaux ». Ces relations se révèlent plus complexes que ce qu'en ont perçu la plupart des candidats. Dans un premier temps, Wittgenstein distingue clairement sa méthode de celle qui consisterait à éclairer le sens des termes en substituant au langage ordinaire – où ceux-ci sont parfois opaques – un langage idéal – où l'on peut supposer qu'ils seraient « clairement définis ». Or si cette précision est nécessaire, c'est notamment parce qu'il considère le sens des mots selon le principe de leurs règles d'usage. Il est dès lors utile, pour éclairer le sens des mots, de rappeler la règle à ceux qui, sans la suivre, « pensent avoir saisi la manière exacte d'utiliser un mot commun ». Il y a des erreurs spontanées dans la pratique du langage, produisant « un certain embarras » dans l'esprit de celui qui croit avoir correctement utilisé des termes communs. Il se peut également que, du fait d'une manière de vie des mots et des pratiques humaines, certains mots ne correspondent plus aux situations d'énonciation appelant certaines significations réglées. On peut penser aux nouveaux champs de la connaissance, mais également aux nouvelles situations de travail qui produisent de nouvelles significations en attente de mots exprimant ces nouveaux « jeux », avec leurs règles plus ou moins implicites. C'est ainsi que la méthode ne peut être seulement descriptive, relativement à des usages existants, mais également inventive. La troisième partie précisera alors les tentatives parfois heureuses, mais généralement insatisfaisantes, qui consistent à user du procédé de l'analogie pour se fonder sur des significations déjà maîtrisées afin d'éclairer d'autres contextes.

On comprend dès lors que Wittgenstein conçoive l'analogie dans un sens large : il s'agit de réinvestir le sens d'un mot (« philosophie », « preuve », « espèce ») dans des « jeux » différents. Pour autant, s'il estime qu'il doit pouvoir être possible, en droit, de discriminer entre des usages appropriés ou non des termes analogiques employés, selon qu'ils sont conformes à la grammaire propre au contexte ou qu'ils importent des éléments de signification propres à produire l'équivalent de fautes de syntaxe, Wittgenstein souligne la difficulté qu'il y a, dans les faits, à établir systématiquement un usage légitime de l'analogie.

« Le langage ordinaire se porte fort bien ». Si Wittgenstein considère le langage comme une pratique réglée et s'il peut donc en envisager l'idée d'une possible rectification par la fabrique ponctuelle de « langages idéaux », il ne conçoit pas ces derniers en termes de substitution aux langages ordinaires. Tout particulièrement, il se démarque du projet systématique d'analyse logique du langage ordinaire et prend acte de l'irréductibilité des règles du langage aux règles logiques. Plus exactement, Wittgenstein considère le langage ordinaire, immédiatement inscrit dans les contextes divers des pratiques humaines elles-mêmes diverses, comme un lieu de production de sens qui engendre ses propres règles et qu'il faut analyser pour se rendre capable d'élucider la signification des mots dans leur consistance et dans leurs variations.

Pour conclure, nous ne pouvons que saluer les copies qui, tout en décelant l'aspect réfutatif et, en partie, programmatique du texte de Wittgenstein, ont su en délimiter les contours précis et l'illustrer par des exemples significatifs, dans des registres d'ailleurs très différents : des expressions du « temps » et des désarrois de l'« art » contemporain à la « substance » chez Spinoza, au « vouloir » chez Schopenhauer, sans oublier le recours épistémologique au « poids de l'air » de Torricelli ou à la « philosophie de la nature » de Newton.

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

DEUXIÈME ÉPREUVE DISSERTATION

Rapport établi par M. Philippe TOUCHET
à partir des remarques de l'ensemble des membres de la commission
« Dissertation »

Données concernant l'épreuve

Intitulé de l'épreuve : « Deuxième composition de philosophie : dissertation (durée : sept heures ; coefficient 3). Le sujet de la dissertation se rapporte à l'une des notions du programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. La notion qui constitue le programme de cette épreuve est fixée chaque année, elle est obligatoirement différente de celle retenue pour le programme de la première composition de philosophie. » – Notion au programme en 2015 : « Le réel ».

Composition de la commission : Mmes et MM. Vincent CORDONNIER, Hélène DEVISSAGUET, Aurélie SURATTEAU, Philippe TOUCHET et Dominique WEBER.

Données statistiques

Nombre de copies corrigées	328
Notes minimale / maximale (agrégation interne)	01 / 19
Notes minimale / maximale (CAERPA)	02 / 17
Moyenne des candidats admissibles (agrégation interne)	13,65
Moyenne des candidats admissibles (CAERPA)	12,19

Rapport d'épreuve

Sujet : *Qu'y a-t-il au-delà du réel ?*

Le sujet proposé semble avoir beaucoup décontenancé les candidats. Très fréquemment, la question a fait l'objet, dans les introductions, d'un procès en impossibilité, dont on peut résumer les termes de la manière suivante : « Le réel est l'ensemble de ce qui est et s'identifie purement et simplement avec l'être. Envisager un *au-delà du réel* semble donc contradictoire. Si cet *au-delà du réel* désigne quelque être transcendant – quelles qu'en soient les formes possibles, ontologiques, intelligibles, pratiques – il est lui-même réel. Si, en revanche cet *au-delà du réel* ne désigne pas un être, il ne peut relever que du non-être et, le non-être n'ayant aucune propriété, il ne saurait être en aucune façon, pas même comme un *au-delà*. » Plusieurs candidats ont employé, pour servir à ce procès en impossibilité, les analyses, par ailleurs pertinentes, de Clément Rosset, qui rappelle « l'idiotie du réel », au sens où il est « sans double », incapable d'être autrement que là où il est et tel qu'il est. D'autres ont, assez pertinemment, montré les

contradictions de l'implicite métaphore spatiale : s'il y a un au-delà du réel, alors cet au-delà a son lieu, comme le réel, et donc, derechef, il est dans le réel, parce qu'il est, comme lui, dans l'espace.

Si ces développements sont pertinents et qu'ils ont pu donner lieu à de bons développements, ils ont trop souvent débouché, dans un grand nombre de copies, sur deux travers qu'il convient de signaler :

1. une tentative de contournement de la question, parfois dès l'introduction, par l'assimilation pure et simple, et sans analyse, du réel au phénoménal ou au semblant. Or sauf à ne donner aucun sens aux concepts, le réel désigne bien, du moins dans une première approche, ce qui est indépendamment de notre expérience ou de notre représentation, ce qui, telle la chose, existe « au-delà » même de la représentation ou, du moins, du semblant. L'assimilation non critique du réel au phénoménal rend naturellement difficile le traitement cohérent du problème et produit des copies qui, après avoir assimilé, sans critique, « réel » et « sensible », cherchent un « au-delà du réel » dans l'intelligible. Or non seulement les Idées de Platon – alors évoquées au secours de l'argument – sont réelles, mais elles sont même *éminemment* réelles, comme, par ailleurs, peut l'être de Dieu, dans un autre registre.

Il convient, ici, de distinguer les bonnes copies qui ont cherché à faire droit à la question dans l'ordre même des phénomènes. Certes, le réel est ce qui nous est donné dans l'intuition, mais il convient de distinguer, au cœur de la représentation, ce qui relève du semblant de ce qui relève de la réalité du phénomène lui-même. Par exemple, dans l'illusion, nous sommes dans la représentation. Mais cette représentation a, en elle-même, de la réalité, un certain être et une certaine puissance de détermination, du moins dans l'ordre de la pensée. De même, le désir, tout en relevant de la représentation, a une certaine réalité, et même un certain être, et il peut, dans la pratique, produire des effets.

Il faut toutefois distinguer ces analyses pertinentes d'autres, nombreuses, pour lesquelles, la question posée étant un non-sens, une autre devait légitimement s'y substituer, parmi lesquelles : « Qu'y a-t-il au-delà du sensible ? », « Qu'y a-t-il en deçà du réel ? », « Quelles différences faut-il faire à l'intérieur du réel et convient-il d'y rechercher des "degrés de réalité" ? », « Qu'est-ce que le réel ? ». Toutes ces questions, qui ont pu donner lieu à des analyses ponctuellement utiles, ont eu pour point commun d'évacuer le sujet proposé et, singulièrement, la difficulté constituée par l'« au-delà », assez rarement prise en compte dans le traitement de la question.

Car à prendre la question dans sa simple littéralité, on est interrogé, non sur les différentes formes que le réel peut prendre en son immanence, mais sur la possibilité de penser, d'une manière ou d'une autre, une transcendance pour le réel lui-même – et non une transcendance pour l'expérience, pour la nature, ou, plus douteux encore, pour l'homme.

Or cet « au-delà », s'il peut être pensé, doit l'être en ses déterminations propres et la question posée n'est, à cet égard, ni irrecevable, ni insensée, non pas même au cœur de l'immanence de la perception. Car elle relève, après tout, de ce qui pourrait être le cœur de la démarche philosophique. N'est-ce pas, en effet, la tâche du métaphysicien, comme le rappellent certaines bonnes copies qui se sont inspirées de Heidegger, que d'interroger l'étant dans son ensemble, en se portant au-delà de lui ? « La métaphysique est l'interrogation qui se porte au-delà de l'étant, afin de reprendre celui-ci, comme tel et dans son ensemble, dans la saisie conceptuelle », écrit en effet Heidegger dans *Qu'est-ce que la métaphysique ? (Questions I, Paris, Gallimard, p. 67)*. Aller « au-delà du réel » peut ainsi s'entendre, non comme une manière de penser le néant, ce qui, il est vrai, reviendrait à ne rien penser, mais aller au-delà de l'étant dans son ensemble, pour

penser le rien duquel il émane, ou bien l'être en tant qu'être qui se pose par delà de toutes les déterminations des étants. On a pu, certes, trouver de bonnes copies qui n'ont pas hésité à prendre le chemin de la métaphysique, mais on a regretté, aussi, le peu de précision dans l'analyse de ces questions : le concept de cause ou, par exemple, de cause première, peut-il renvoyer à un « au-delà du réel » ? Cela, pour le moins, mérite discussion, car l'origine et le fondement de l'ensemble des étants ne sont-ils pas, eux-mêmes, réels ? Et peut-on concevoir une cause qui ne soit pas « réelle » et en quel sens ?

Ces quelques pistes ne présupposent nullement un traitement prédéterminé du sujet, ni même une obligation de s'engager sur la voie de la métaphysique, mais elles suggèrent seulement que la question posée est recevable et même, dans une certaine mesure, nécessaire, pour autant qu'elle engage la démarche générale de la philosophie première. Nous conseillons donc aux candidats de toujours faire droit au sujet proposé, de toujours admettre, *a priori*, qu'il fait sens et ne constitue pas une simple formule rhétorique, plus ou moins habile, sans portée ni horizon. Ce qui n'implique pas qu'il soit interdit d'en proposer une critique, pourvu cependant que celle-ci soit adossée à une analyse substantielle de sa signification et de ses présupposés théoriques. Car un sujet induit un problème qui relève de l'ordre des choses et non pas seulement de l'ordre des mots. Que la démarche métaphysique puisse, en l'occurrence, aborder le réel à partir de la transcendance, et non dans le seul cadre de l'immanence de l'étant, qu'elle se demande « pourquoi y-a-t-il quelque chose et non pas rien ? », que l'hypothèse d'un au-delà fasse droit à une différence ontologique radicale et non pas seulement relative, voilà autant de raisons qui justifient cette question, aussi paradoxale soit-elle.

De même, hors de toute visée métaphysique, la question de la transcendance se pose, y compris dans notre rapport au monde ou au moi, car la violence radicale du réel requiert du sujet l'acte ou du moins la visée d'une radicale mise à distance. Certaines copies ont su faire droit à la radicalité de la différence, y compris lorsqu'elles prenaient le parti d'assimiler le réel au perceptible. On a ainsi trouvé quelques bonnes analyses qui, s'inspirant des remarques de Kant dans « les postulats de la pensée empirique » et dans « la réfutation de l'idéalisme », ont rappelé que le phénomène, ce qui apparaît, ne peut être donné lui-même sans un au-delà de cela même qui apparaît, la chose en soi. Que la réalité de cet au-delà – la chose radicalement extérieure – soit d'abord au-delà de toute connaissance humaine possible, puisque l'intuition intellectuelle d'un noumène ne peut nous être donnée, mais qu'il n'en soit pas moins le corrélat immédiat et seulement négatif de toute expérience interne, cela permet de postuler que nous ne pouvons pas, du moins dans les conditions de la conscience, faire abstraction de choses *radicalement* extérieures. Cet écart radical entre le réel donné dans l'expérience intérieure et ce qu'il est en soi est peut être l'essence du rapport d'un sujet transcendantal à l'expérience, du moins dans sa matérialité. Toutefois, il faut aussi reconnaître, comme l'ont fait les meilleures copies, que cette « réalité des choses » est un *postulat* de la pensée empirique et que, dès lors, elle relève encore de l'immanence de l'expérience.

Dans le même ordre d'idées, certaines copies, déplaçant la question du réel vers celle de l'actuel, ont fait droit au *possible* comme structure de ce qui est au-delà du réel, comme ce qui, dans sa radicale distance avec l'existant présent, ouvre à la projection de l'agir au-delà de tout étant. Car le possible n'est pas le réel à venir, ou le futur actuel, mais, dans sa forme infinie, l'au-delà absolu de tout réel déterminé. Ainsi le monde visé par l'utopie, par exemple, n'est-il pas un autre monde qui pourrait exister dans l'immanence, mais un monde tout autre, radicalement autre et qui, partant, ne peut, dans son essence même, devenir réel ;

2. le second travers observé par le jury a concerné des copies qui ont bien fait droit au sujet, mais qui n'en ont fourni qu'un traitement par simples occurrences. De nombreux plans révèlent que les candidats ont davantage cherché à illustrer le sujet qu'à le traiter, analysant, successivement, les différents objets qui peuvent être, à bon droit, « au-delà du réel » : le possible, d'abord, le fictif, ensuite et, enfin, la liberté pratique. Pris en eux-mêmes, ces moments descriptifs ont pu engendrer des analyses précieuses. Mais il est nécessaire de rappeler que la dissertation ne vise pas seulement à recenser toutes les parties d'un problème, toutes les occurrences possibles d'un concept, ou à faire la liste peu ou mal articulée des réponses possibles à une question donnée, mais à produire un chemin de pensée qui progresse, en respectant un ordre des raisons, dans la mise au jour d'un ordre des choses – fût-ce celui, paradoxal, de l'impossibilité de ce dévoilement. Et, dans le même ordre d'idées, on regrettera les quelques copies qui ont réduit le traitement du sujet à une doxographie plus ou moins maîtrisée et presque toujours juxtaposée. Car il ne s'agit jamais de faire l'histoire d'une question, quelle qu'elle soit, telle qu'elle a pu émerger dans telle tradition ou avoir été abordée et déployée dans les grands textes. Si ces derniers doivent être évoqués avec le plus de précision possible, il ne s'agit jamais de les retenir comme des éléments de réponse « donnés » ou « déjà là », mais bien de faire surgir avec leur aide ce qu'ils ont d'originellement problématique. On conseillera donc aux candidats d'éviter les plans purement historiques, ainsi que les mélanges plus ou moins éclectiques de références.

A ce stade, il est nécessaire de faire mention de trois démarches qui ont paru pertinentes aux membres du jury :

1. si, adoptant une perspective métaphysique, on rappelle que le réel peut s'entendre en deux sens, à savoir, d'une part, au sens de la réalité d'une essence ou du *quale*, c'est-à-dire d'une détermination, et, d'autre part, de l'être en tant qu'être et tel qu'il donne l'existence comme fondement de toutes les déterminations, il est possible – et même nécessaire – de poser qu'au-delà du réel comme détermination, il y a l'être comme porteur de « l'existence toute nue », selon la formule d'Étienne Gilson. Ainsi, parmi les bonnes copies, on a pu apprécier celles qui ont fait, dans cette optique, un usage pertinent de la pensée de Plotin. La première hypostase de l'Un, qui se donne comme l'être au-delà de toute détermination, instaure une manière de multiplicité qu'elle détermine comme intelligible, tout en se révélant, du point de vue de l'être du réel, seconde et dérivée. Ces mêmes copies ont rappelé comment Plotin a insisté sur le caractère impossible à dire ou à connaître de l'Un, au motif qu'il est au-delà de toute pensée. Et, partant, si l'Un n'est pas déterminé, ce n'est pas qu'il n'est Rien, mais il est, tout Un, sans être « quelque chose ». Il est « au-delà de l'essence » et, en ce sens, « avant toutes choses » (*Ennéades*, V.4.1). Naturellement, l'Un est l'éminemment réel, mais, au sens de l'essence, il est au-delà des réalités existantes et déterminées. Ainsi est-ce peut-être une erreur que d'assimiler l'être à l'étant déterminé, fût-il celui des essences et, si l'on peut faire dériver le multiple de l'Un, on ne peut penser la dérivation contraire. Ainsi, au-delà des réalités, s'étend, si l'on peut dire, l'unité d'être du réel ;
2. certaines copies ont su voir tout l'usage qui pouvait être fait de cette « transcendance » dans l'épistémologie contemporaine. Déterminer tout ce qui est *au-delà de tout réel connu* le rend lui-même incertain et oblige, en permanence, dans l'évolution des modèles scientifiques, à repenser la façon dont l'entendement le détermine. Par là, ce qui est au-delà du réel connu, c'est, non la raison dans des formes attestées par les connaissances objectives actuelles, mais la raison ouverte à des « révolutions ». Pour la science, la différence radicale entre « le réel » et son « au-delà » n'est pas réelle et objective, mais dynamique, raison ouverte sur son propre au-delà et, notamment chez Popper, sur sa propre réfutation. *A contrario*, trop de copies ont encore témoigné d'une

tenace confusion entre le réel et l'objectif, passant ainsi à côté de la radicalité de la question posée. C'est pourquoi il n'est pas inutile de rappeler que l'objectivité relève du jugement et qu'elle ne vaut que dans les limites de l'expérience possible ;

3. enfin, on a pu apprécier quelques bonnes copies portant sur le pouvoir d'« irrealisation » propre au Dasein dans son être se projetant au-delà de l'étant donné. L'argument veut ici que ce soit le pouvoir-exister de l'existant qui se porte au-delà du réel pour faire sens, pour ouvrir un possible absolument irréductible à tout étant-là. Le réel inclut alors son propre au-delà comme sens, comme projet, comme existence ou comme « attente d'attentes », comme le dit Sartre dans *L'Être et le Néant*. Mais ces différentes analyses n'étaient recevables que si l'on faisait droit à la question posée et qu'on s'efforçait de thématiser la transcendance propre à l'au-delà, exprimant l'irréductibilité absolue de la conscience du réel au réel lui-même, irréductibilité elle-même constitutive de son rapport au réel.

*

Pour conclure, on retiendra que les membres du jury ont vivement apprécié les copies qui, en des sens très divers, ont abordé de plain-pied le sujet proposé et construit, à partir de lui, non pas une illustration ou une liste de questions, mais un cheminement dans le problème. En revanche, le jury a davantage sanctionné les copies qui sont restées illustratives, descriptives, contournant le sujet, se contentant parfois d'une doxographie maladroite. De même, il a apprécié celles qui ont traité le sujet en son entier, ne séparant jamais le réel de la question de son au-delà et il a, au contraire, davantage sanctionné les copies faisant maladroitement et comme en guise de préliminaire théorique, une partie entière sur « Qu'est-ce que le réel ? ».

Enfin, les membres du jury tiennent à rappeler l'impérative nécessité de se relire pour rendre une copie, non seulement lisible, mais tout simplement compréhensible. Certaines formulations trop complexes, certaines écritures matériellement illisibles, certaines inventions de mots sont à bannir dans un concours d'enseignement comme, naturellement, en classe.

ÉPREUVES D'ADMISSION

PREMIÈRE ÉPREUVE LEÇON

Rapport établi par M. Emmanuel CATTIN à partir des remarques faites par l'ensemble des membres des commissions « Leçon »

Données concernant l'épreuve

Intitulé de l'épreuve : « Leçon de philosophie sur un sujet relatif au programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales (durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : quarante minutes ; coefficient 3). »

Composition des commissions : Mmes et MM. Frank BURBAGE (président de commission), Emmanuel CATTIN (président de commission), Vincent CORDONNIER, Hélène DEVISSAGUET, Paula LA MARNE, Antoine LEANDRI, Paul MATHIAS (président de commission), Hugues-Olivier NEY, Camille RIQUIER, Claire SCHWARTZ, Aurélie SURATTEAU, Philippe TOUCHET et Dominique WEBER.

Données statistiques

Nombre de candidats présents	59
Notes minimale / maximale (agrégation interne)	05 / 17
Notes minimale / maximale (CAERPA)	06 / 14
Moyenne des candidats admis (agrégation interne)	10,95
Moyenne des candidats admis (CAERPA)	10,88

Liste des couples de sujets proposés aux candidats (le sujet choisi est indiqué en caractères gras)

La fraternité peut-elle se passer d'un fondement religieux ?	Démontrer et argumenter
L'art et le temps	Toute conscience n'est-elle pas implicitement morale ?
L'artiste et le savant	Agir sans raison
Pourquoi parler de fautes de goût ?	Lois naturelles et lois civiles
La culture peut-elle être instituée ?	Le hasard
La culture peut-elle être objet de science ?	Quelle vérité y-a-t-il dans la perception ?
Le patrimoine	La raison pratique
Qu'y -a-t-il d'universel dans la culture ?	La méfiance

Que veut dire : « être cultivé » ?	La matière n'est-elle qu'un obstacle ?
La causalité historique	Bonheur et autarcie
La connaissance de l'histoire est-elle utile à l'action ?	Esprit et intériorité
La vérité historique	Faire justice
Qu'est-ce qu'une existence historique ?	Les matériaux
Qui écrit l'histoire ?	L'absence de générosité
Dieu tout-puissant	Le vivant a-t-il des droits ?
La religion est-elle la sagesse des pauvres ?	Conscience et attention
Une foi rationnelle	L'impuissance de l'État
Action et production	La raison a-t-elle une histoire ?
L'instrument	Penser par soi-même
La barbarie de la technique	La vérité est-elle éternelle ?
Le monde de la technique	Pourquoi penser à la mort ?
Notre rapport au monde peut-il n'être que technique ?	La joie
Le bricolage	Qu'est-ce qu'une société juste ?
Le monde du travail	Faut-il apprendre à voir ?
Travail manuel et travail intellectuel	Y a-t-il des guerres justes ?
Foi et bonne foi	Tout peut-il se vendre ?
La croyance est-elle une opinion comme les autres ?	La justice sociale
Peut-on croire sans être crédule ?	Le secret d'Etat
Suffit-il, pour croire, de le vouloir ?	Le temps de la science
Une croyance infondée est-elle illégitime ?	Un contrat peut-il être social ?
Ce qui est démontré est-il nécessairement vrai ?	Être là
Ce qui n'est pas démontré peut-il être vrai ?	Échanger, est-ce risquer ?
Etablir la vérité, est-ce nécessairement démontrer ?	Le quotidien
La rigueur	Le bonheur est-il un accident ?
Peut-on concevoir une science qui ne soit pas démonstrative ?	Justice et égalité
Pourquoi démontrer ?	La juste mesure
Qu'est-ce qui n'est pas démontrable ?	La simplicité du bien
Savoir démontrer	Amitié et société
La faiblesse d'esprit	Pourquoi l'économie est-elle politique ?
La formation de l'esprit	Avons-nous une intuition du temps ?
Le spirituel et le temporel	La loi éduque-t-elle ?
Faut-il interpréter la loi ?	L'espace de la perception
Une interprétation est-elle nécessairement subjective ?	Le droit de vivre

Les limites de l'interprétation	La servitude volontaire
Être matérialiste	Le devoir d'aimer
Matière et corps	La liberté civile
Entendement et raison	Partager ses sentiments
La haine de la raison	La protection sociale
Perdre la raison	L'égalité devant la loi
Nier la vérité	L'identité personnelle est-elle donnée ou construite ?
Qu'est-ce qu'une histoire vraie ?	Le sujet moral
L'accomplissement de soi	La répétition
L'innocence	Quel est l'objet de la perception ?
Avoir le temps	L'amour est-il une vertu ?
L'indésirable	Qu'est-ce qu'une expérience de pensée ?
La méconnaissance de soi	Le conflit des devoirs
Sujet et substance	Donner à chacun son dû
Être au monde	La liberté du savant
La curiosité	Que peut-on sur autrui ?

Rapport d'épreuve

La leçon de l'agrégation interne est une épreuve assurément exigeante : pour des collègues en exercice se décidant courageusement à passer les épreuves du concours interne, non moins que pour des étudiants issus de l'université et confrontés à la « grande leçon » du concours externe, la leçon est l'occasion, pour certains intimidante ou inquiétante, d'un grand rassemblement de leurs forces philosophiques, d'une grande concentration de tout ce que leur formation et leur métier leur ont appris. Toutes ces années d'étude et de travail sont alors appelées à se recueillir dans les quelques heures d'une unique réflexion et dans la forme, assez humble, d'une seule question philosophique qui leur est en quelque sorte personnellement adressée. Ce caractère, peut-être intimidant, fait pourtant tout l'intérêt de cette épreuve, où chacun se trouve placé devant l'étendue d'un domaine qu'il est appelé à embrasser encore une fois pour y travailler, à présent, le détail d'une question. Cette situation n'est pas, ici, trop dramatiquement décrite : la première condition pour que l'épreuve, dans ses limites propres, donne lieu à une forme d'accomplissement – c'est-à-dire pour que *quelque chose se passe* : ce qui est toujours la marque d'une bonne leçon – et pour quelle soit par conséquent elle-même couronnée de succès, sera toujours celle-ci : que la question soit *réellement* posée. « Réellement », autrement dit avec le sérieux de la pensée, qui n'empêche pas, mais qui requiert au contraire le sang-froid et la tranquillité, mais surtout le sens de *la réalité qui est en question*.

Pour nos collègues, sans doute, il s'agit de revenir à des formes anciennes, qu'ils ont au fond, pour eux-mêmes, en partie laissées derrière eux ; mais aussi d'y revenir autrement, chargés de leur expérience, et d'une façon dont il n'est pas illégitime d'attendre qu'elle soit moins abstraite que les voies communément suivies par des esprits plus jeunes et moins expérimentés. Le recouvrement de la réalité par la multiplication de distinctions sans nécessité, de concepts vides, de considérations de méthode n'ouvrant aucun chemin, l'embarras des préalables prétendument requis avant de poser l'unique question qui compte, sont catastrophiques, car la

philosophie, si elle est cela, n'a plus aucun sens, et son enseignement encore moins. On veillera plutôt, d'abord, inconditionnellement, à garder un rapport au réel, dans la richesse de ses figures. Alors, seulement, commenceront la réflexion et l'abstraction dans leur nécessité vraie, et elles n'ont droit à se maintenir que pour autant qu'un tel rapport est jusqu'à la fin absolument et jalousement préservé.

Tout commence, dès lors, par la *réceptivité initiale* au sujet proposé. L'attention à la langue est ici directrice et elle devra le rester jusqu'à la fin. Peser les mots, prendre garde à la tournure exacte de la question, à la forme du sujet (forme interrogative, infinitive, nominale) et commencer alors le travail de la pensée, dégagant les concepts, divisant les difficultés, justifiant ses décisions (car il en faudra pour avancer), analysant, mais aussi rassemblant ce qui a été distingué dans une unique problématique à la fois unifiante et différenciée : tels seront les premiers pas, toujours nécessaires et toujours décisifs. Il ne s'agit pas de style, bien que celui-ci soit loin d'être étranger à la pensée : mais toutes les épreuves du concours sont conduites dans la langue et sont une œuvre de langue ; elles demandent à ce titre le plus grand soin apporté à celle-ci, en commençant par le sujet considéré dans sa lettre et dans son unité.

De trop nombreuses leçons ont en quelque sorte oublié la forme la plus simple de la question qui leur était à chaque fois adressée à travers les mots eux-mêmes, négligeant ainsi une conjonction ou isolant les termes qu'elle reliait, brisant l'unité du sujet et n'en venant à la question même, la seule qui importait, qu'à la fin d'une longue exploration initiale sans nécessité. Ainsi, telle leçon portant sur l'utilité de la connaissance de l'histoire pour l'action, aura-t-elle réservé plus de la moitié du temps imparti à la distinction du passé et de l'histoire, de la mémoire corporelle et de la mémoire réfléchie, de l'enfermement de l'animal dans son présent, par opposition à la réflexion humaine. La question d'un usage de l'histoire ne sera apparue qu'*in extremis* et, à vrai dire, trop tard, dans la leçon.

Si le sujet est, ainsi, d'emblée, brisé dans son unité, il pourra être également enfermé dans une abstraction de mauvais aloi. Par exemple, la question : « Suffit-il, pour croire, de le vouloir ? » a donné lieu à des considérations tout à fait formelles sur la croyance, sans qu'à aucun moment ne fût étudiée ni décrite une expérience déterminée de la croyance, ou encore ne fussent distinguées différentes figures concrètes de celle-ci (« croire en Dieu », « croire en quelqu'un », « croire une histoire »). Les meilleures leçons, au contraire, auront toujours manifesté un sens fin et sûr de la langue et porté une attention à la fois simple et féconde aux mots, qu'elles auront pris en quelque sorte sous leur protection. Pourquoi cette expression ? Qu'entend-on par elle, le plus communément ? Quelle est la diversité des usages, des domaines qui s'ouvrent avec elle ? Ou bien : pourquoi poser une telle question ? Et pourquoi la poser ainsi plutôt qu'autrement ? La réceptivité à l'égard de la langue est la même, en effet, que celle qui devra recueillir *la pensée déjà à l'œuvre dans la question posée* : non pas, en aucune façon, une arrière-pensée, car toutes les questions proposées le sont naïvement, même lorsqu'elles revêtent volontiers un caractère étrange ou déroutant, mais la réflexion authentiquement indécisive dont la question nécessairement procède, même lorsqu'elle entend, comme à chaque fois, ici, demeurer entièrement ouverte, et qu'en ce sens elle est toujours naïvement adressée.

La préparation conduite dans l'année – et à vrai dire depuis de nombreuses années – est au fond, essentiellement, préparation à une telle réflexion, qui est la source de toute question. Aussi la leçon ne sera-t-elle vraiment accomplie et réussie que pour autant que le candidat aura entièrement fait sienne une telle réflexion et par conséquent la question elle-même. À la fin, il apparaîtra que la question ne lui était pas posée : c'est lui seul qui a posé une question désormais entièrement sienne.

La *fermeté de la construction* et l'*unité de l'exposé* sont, à partir de là, décisives. Il faut qu'une question unique en commande le déploiement et soit à la fin toujours présente, peut-être, en un sens à elle propre, résolue, conduite, à tout le moins, jusqu'à une plus grande clarté :

car entre-temps, elle aura évidemment changé de visage et l'unité doit s'accomplir sur un chemin où l'on avance en distinguant les difficultés. La méthode est toujours celle que dicte la chose même, et elle souffrira beaucoup de la pure succession, sans connexion logique, des contradictions non résolues ou, ce qui est pire, abstraitement dépassées, des renversements rhétoriques, des rythmes antithétiques abstraits, vides et convenus, de tout ce qui n'obéit pas à la patience artisanale du *travail bien fait*. Que, *a contrario*, les difficultés apparaissent de plus en plus grandes, de moins en moins praticables, et les tensions elles aussi, corrélativement, d'autant plus vives au fur et mesure que l'exposé avance, voilà qui est bon signe, car cela veut dire que l'approfondissement est en chemin. Qu'à la fin l'aporie demeure, cela ne décevra évidemment personne, pourvu qu'elle ne soit pas, alors, de pure complaisance et qu'elle apparaisse clairement dans sa nécessité. Le scepticisme, ainsi, essentiellement modéré et même commandé par la volonté d'arriver quelque part, sera toujours la marque d'une intelligence philosophique au travail.

La conséquence en est le soin extrême qu'il convient de donner à ce que l'on nomme le plan et qui, en vérité, se déployant dans le temps, est plutôt un chemin et l'avancée sur ce chemin. Toute leçon est une expérience philosophique se déployant selon la temporalité d'une pensée qui, sans doute, devra souvent revenir en arrière, mais qui, de cette façon aussi, comme à travers ses détours, ira s'approfondissant. Il faut donc que ce qui est accompli soit conservé à chaque fois dans ce qui doit le suivre, et qu'il en soit tenu compte, fût-ce négativement : trop de leçons, soudain, au fond, s'interrompent sans prévenir, accomplissent des sauts, recommencent presque à chaque instant ou, avec chaque partie, à partir de rien, comme si, de fait, rien ne s'était passé dans tout ce qui précède, attestant en cela la légèreté avec laquelle tout, jusqu'alors, avait été avancé.

La *dimension personnelle* du questionnement philosophique est, elle aussi, absolument requise. Non pas du tout solitaire : elle s'accomplira presque toujours à travers quelques auteurs choisis, en lesquels on ne trouvera pourtant pas de quoi s'évader du questionnement authentique, mais bien la profondeur et le raffinement venus de la tradition, dans l'approche conceptuelle. En petit nombre, ces auteurs assureront beaucoup l'édifice. En trop grand nombre, comme s'ils pouvaient tenir ensemble, ils le fragiliseront au contraire. Mais la question ou la chose même donneront nécessairement le ton. Le rapport aux textes de la tradition et à ce qu'on nomme « histoire de la philosophie » ne commence à devenir un problème que lorsque la pensée n'est pas vraiment directrice dans la position de la question, qui a été abandonnée avant même d'être posée.

À cet égard, il faudra évidemment proscrire les leçons entièrement dogmatiques ou mobilisant les auteurs un à un, comme des marionnettes apparaissant et disparaissant tour à tour, parfois sans laisser de trace de leur passage, ou encore défendant l'une après l'autre, sans conscience de leur opposition, des thèses historiques absolument irréconciliables. Ainsi « La servitude volontaire » aura-t-elle donné lieu à un premier traitement, à partir de La Boétie, auquel aura succédé, sans le moindre ménagement ni le moindre passage, un traitement kantien exactement inverse, comme si, au fond, les opinions à ce sujet étaient simplement diverses.

On attend, sans doute, un certain nombre de connaissances classiques. Même cette attente, pourtant, ne l'emporte jamais sur la liberté entièrement laissée au candidat de mener sa réflexion dans la compagnie qu'il choisira pour ses pensées. C'est lui qui donne le ton, et le jury, il peut en être sûr, pourvu que le ton soit ferme sans arbitraire et la conduite assurée sans violence, le suivra.

Or c'est précisément une telle *conduite des pensées* qu'il faudra, par ailleurs, ordonner par le soin de la clarté limpide dans les raisons avancées et par l'explicitation entière des décisions prises en chemin, sans que ne soit jamais attendue ni admise la moindre connivence : si le jury n'attend rien de précis (plutôt qu'autre chose), le candidat, lui non plus, ne doit rien attendre de

lui que la discipline d'une attention bienveillante et, par conséquent, dans les limites du genre, et il doit tout lui expliquer de ce qu'il est en train de faire. *Le faire* est le plus important, mais, tout autant, il lui faudra expliquer *pourquoi cela doit ou devait être fait* et, à chaque passage important, *dire où il en est*. Il faudra, pourtant, prendre garde au méthodisme stérile, s'enfermant dans la question, impraticable et dilatoire, de tout ce qui serait nécessaire pour commencer à aborder la difficulté, laquelle reste entièrement hors de vue. Les précautions conceptuelles sont de mise, mais elles doivent se placer au service de la difficulté et non pas l'éloigner ou l'interdire, dans une sorte d'intimidation sans nécessité qui, sous les apparences de la gravité, ne tient pas lieu de sérieux. Surtout, il ne faudra pas commencer par séparer le traitement de certains éléments de la question. Ainsi, une leçon qui devait traiter la question : « Une croyance infondée est-elle légitime ? » a-t-elle cru bon de procéder à une analyse indépendante de la croyance avant de considérer, trop tard à nouveau, la difficulté en sa détermination précise.

Dans la volonté de comprendre, il y aura, enfin des *procédures* à observer : l'analyse, la clarification, la justification, parfois seulement l'explicitation – car tout ne pourra pas toujours être fondé avec la même évidence ; mais, à tout le moins, les choix devront-ils être éclaircis – vont découvrir au jury qui écoute un chemin plus ou moins lumineux parmi les difficultés. Il importe surtout que celui-ci ne soit jamais laissé à l'arbitraire. Même s'il devait rester sans issue, chacun sera toujours heureux d'avoir suivi une voie au moins raisonnée.

*

À nouveau, le jury aura, cette année, entendu de très bonnes leçons, qui analysaient avec intelligence le sujet proposé et le construisaient avec beaucoup d'imagination – par exemple : « La protection sociale » ; qui déployaient un vrai chemin déductif sur une question technique – par exemple : « Quel est l'objet de la perception ? » ; qui mobilisaient avec rigueur, mais aussi avec une grande liberté, la tradition philosophique, pour accéder à une dimension authentiquement personnelle de la réflexion – ainsi : « Peut-on croire sans être crédule ? ». De telles leçons furent, à chaque fois, l'attestation d'une intelligence belle et cultivée et, à travers, mais aussi par-delà l'abstraction, l'attestation des retrouvailles de la pensée avec la réalité.

ÉPREUVES D'ADMISSION

DEUXIÈME ÉPREUVE EXPLICATION DE TEXTE

Rapport établi par M. Frank BURBAGE à partir des remarques faites par l'ensemble des membres des commissions « Explication de texte »

Données concernant l'épreuve

Intitulé de l'épreuve : « Explication d'un texte français ou en français ou traduit en français tiré d'un auteur figurant au programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales. L'explication est suivie d'un entretien avec le jury, qui doit en particulier permettre au candidat, en dégagant le sens et la portée du texte, de montrer en quoi et comment il pourrait contribuer à l'étude de notions inscrites au programme des classes terminales (durée de la préparation : deux heures trente minutes ; durée de l'épreuve : cinquante minutes [explication : trente minutes ; entretien : vingt minutes] ; coefficient 3). »

Composition des commissions : Mmes et MM. Frank BURBAGE (président de commission), Emmanuel CATTIN (président de commission), Vincent CORDONNIER, Hélène DEVISSAGUET, Paula LA MARNE, Antoine LEANDRI (président de commission), Paul MATHIAS (président de commission), Hugues-Olivier NEY, Camille RIQUIER, Claire SCHWARTZ, Aurélie SURATTEAU, Philippe TOUCHET et Dominique WEBER.

Données statistiques

Nombre de candidats présents	59
Notes minimale / maximale (agrégation interne)	05 / 17
Notes minimale / maximale (CAERPA)	06 / 18
Moyenne des candidats admis (agrégation interne)	12
Moyenne des candidats admis (CAERPA)	10,38

Liste des couples de textes proposés aux candidats (le texte choisi est indiqué en caractères gras)

Marc Aurèle, <i>Pensées</i>, X (5 et 6), in <i>Les Stoïciens</i>, p.1223 (en entier)	Machiavel, <i>Sur la première décade de Tite-Live</i> , Pléiade, de p. 390 : « Je ne peux nier... » jusque p. 391 : « ...qu'ils estiment dignes de foi. »
Machiavel, <i>Œuvres complètes</i>, Pléiade, de p. 430 : « Si l'on eût voulu conserver la liberté à Rome... » jusque p. 431 : « ...ou tout à fait impossible. »	Husserl, <i>Ideen I</i> , tr. P. Ricœur, Paris, Gallimard, TEL, chap. II, § 24, p. 78, « Mais finissons-en avec les théories absurdes ! » jusqu'à « ... portant sur les essences ».

Descartes, <i>Méditations métaphysiques, Œuvres philosophiques</i> , Édition de F. Alquié, Garnier, tome II, p. 457 : « Et considérant la nature de Dieu... » jusqu'à p. 459 : « ... comme faisant partie de l'universalité de tous les êtres ».	Freud, <i>Essais de psychanalyse</i> , p. 221-222 : « Certaines personnes se comportent... rétablissement. »
Plotin, <i>Ennéades</i> , I (4), traité 46, « Du Bonheur », 16, p.162-163, GF	Rousseau, <i>Du Contrat social (1e version)</i> , I, 2, OC, Pléiade, III, pp. 286-287, de « Laissons donc à part les préceptes sacrés... » à « ... pour avoir droit de n'aimer personne ».
Hegel, <i>Principes de la philosophie du droit</i> , § 5 en entier avec la remarque, sans l'addendum, p. 73, Paris, éditions Vrin, trad. Dérathé, 1993.	Sénèque, <i>De la vie heureuse</i> , in <i>Les Stoïciens</i> , p.730 : « Il faut en effet prendre...maîtresse d'eux et d'elle. »
Platon, <i>Le Sophiste</i> , 252 e-253 e, trad. fr. Nestor Cordero, Paris, GF-Flammarion, 1993, p. 166-169 : « En outre, lorsque certaines choses veulent agir de cette sorte [...] Comment pourrait-on l'accorder à quelqu'un d'autre ? ».	Heidegger, <i>Essais et conférences</i> , tr. A. Préau, Tel-Gallimard, p. 201, début du second § : « Contraignant dans son domaine qui est celui des objets... » jusqu'à la fin du § : « ...comme choses à la pensée ».
Montesquieu, <i>De l'Esprit des lois</i> , X, 3, O.C., Pléiade, Gallimard, 1949, tome 2, Page 378-379 : « Du droit de conquête... » [...] la servitude doit cesser. »	Anselme de Cantorbéry, <i>Monologion</i> , Chapitre IV, du début jusqu'à p. 65 : « ce qui est suréminent n'est pas plusieurs. » (Paris, Editions du Cerf, 1986, traduction Henri Corbin, p. 63-65)
Montaigne, <i>Essais</i> , III, 5, Gallimard, Folio-classique, p. 160-162 : « Ce que l'avarice, l'ambition, les querelles... aumône. »	Platon, <i>Politique</i> , 330 c – 301 a, OC, Pléiade, tome II, pp. 410-411, de « Mais dans ces lois, dont la rédaction... » à « Tu as parfaitement raison de parler ainsi ! ».
Aristote, <i>Leçons de physique</i> , II, 9, 199 e-200 a, éd. « Pocket », pp. 161-162, de « Le nécessaire a-t-il dans les choses une existence simplement conditionnelle ... » à « ... la fin est dans la raison qui la comprend et la poursuit ».	Malebranche, <i>Traité de morale</i> , II, III, § V-VII, dans <i>Œuvres complètes</i> , Paris, Vrin, 1975, t. 11, p. 170-171 : « Celui qui, par l'application de son esprit, quitte pour ainsi dire le corps [...] La vérité est indivisible, immense, éternelle, immuable, incorruptible ».
Descartes, <i>Réponses aux Troisièmes Objections</i> , AT IX, 137, GF (1992), p.301-302 « Il est certain que la pensée ne peut être sans une chose qui pense...qui est la raison commune des autres. »	Arendt, <i>Condition de l'homme moderne</i> , Calmann-Lévy, Paris, 1961, de « Mais tandis que la spécialisation » p. 172 à « ...de ses membres » p. 173.
Aristote, <i>Ethique à Nicomaque</i> , VIII, 11, Vrin (poche), 1990, p. 407-408 : « Il semble bien... une égale extension. »	Russell, <i>Problèmes de philosophie</i> , Payot, p. 46 : « C'est la tâche de la philosophie... » jusqu'à p. 47 « ...qu'exigent les problèmes philosophiques. ».
Kierkegaard, <i>La Maladie à la mort</i> , tr. P.-H. Tisseau, <i>Œuvres complètes</i> , t. 16, éd. de l'Orante, p. 176, début du second § : « Mais le désespoir est la maladie à la mort... » jusqu'à la p. 177, fin du premier § : « ... dans cette maladie du moi ».	Hobbes, <i>De la liberté et de la nécessité</i> (texte rédigé en 1645, publié en 1654 sans l'autorisation de Hobbes), trad. fr. Franck Lessay, Paris, Vrin, 1993, p. 99-100 : « La quatrième opinion que rejette Monseigneur [...] la cruelle action suivit nécessairement ».

Cicéron, <i>Des Biens et des maux</i> , VII (23)-(24), in <i>Les Stoïciens</i> , p.269-270	Hegel, <i>Esthétique</i> , tr. Jankélévitch, Champs-Flammarion, Tome I, p. 33 : « Disons encore à ce propos que si l'art... sa place dans l'ensemble de notre vie. »
Sartre, <i>La Transcendance de l'ego</i> , Vrin, p. 68-69 : « Tel quel, le Moi nous reste inconnu (...) les états et les actions qui ne sont pas présentement donnés. »	Spinoza, <i>Traité politique</i> , III, § 8 en entier, Œuvres, GF, IV, pp. 28-29, de « Il faut considérer en deuxième lieu... » à « ... auxquels on a le droit d'opposer une contrainte ».
Pascal, <i>Œuvres complètes</i> , Seuil, de p. 212 : « Mais, Monsieur, je vous laisse à juger, lorsqu'on ne voit rien... » jusqu'à p. 212 : « ... que de force pour les éviter. »	Epictète, <i>Manuel</i> , I, in <i>Les Stoïciens</i> , Pléiade, p.1111 (en entier)
Levinas, <i>Totalité et infini</i> , livre de poche, p. 43 : « La manière dont se présente l'Autre » jusqu'à « cela signifie aussi être enseigné ».	Diderot, <i>De l'interprétation de la nature</i> , dans <i>Œuvres philosophiques</i> , Garnier, de p. 221 : « Il y a des phénomènes trompeurs... » jusqu'à p. 223 : « ... ses mains en deux pieds. »
Foucault, <i>Surveiller et punir</i> , « Que les punitions en général...faire l'histoire du présent », Gallimard, p. 35	Kant, <i>Critique de la raison pure</i> , in <i>Œuvres philosophiques</i> , édition de la Pléiade, tome 1, Gallimard, 1980, de p. 825, de « L'entendement a été défini », à p. 826 « par le concept de la divisibilité »
Condillac, <i>Traité des sensations</i> , p. 98, « Les sensations n'appartenant qu'à l'âme.... » jusqu'à p. 99, « Il nous suffira d'observer ce fait et de nous en assurer », Paris, éd. Fayard, 1984.	Merleau-Ponty, <i>Phénoménologie de la perception</i>, Gallimard, TEL, « Le corps comme être sexué », p. 198-199 : « Tout est nécessité dans l'homme, » jusqu'à : « ... liberté inconditionnée ».
Platon, <i>Parménide</i> , 130 e-131 e, trad. fr. Luc Brisson, Paris, GF-Flammarion, 1994, p. 94-98 : « Mais voici une nouvelle question [...] il ne me paraît pas aisé de trancher en telle matière de quelque façon que ce soit ».	Marx, <i>Manuscrits de 1844</i>, Ed. Sociales, 1972, « Premier manuscrit » de p. 60 : « Or, en quoi consiste l'aliénation du travail ? ... » jusqu'à p. 61 : « ... elles sont bestiales ».
Sextus Empiricus, <i>Esquisses Pyrrhoniennes</i> , III, 3, §9-12, Seuil/Essais, 1997, trad. Pellegrin, p. 363/365. De "Celui qui dit qu'il existe" à "des propos d'impies."	Descartes, <i>Discours de la méthode</i>, Classiques Garnier, I p. 594-595 « Ma seconde maxime... qu'ils jugent après être mauvaises. »
Freud, <i>Essais de psychanalyse</i> , p. 113-114 : « Dans l'Église... La cohésion d'une armée. »	Guillaume d'Ockham, <i>Somme de logique</i> (1323), Première partie, I, 14, trad. fr. Joël Biard, Mauvezin, Éditions Trans-Europ-Repress, 1993, p. 49-50 : « Il faut d'abord savoir que le 'singulier' se comprend de deux façons [...] ce qui serait puéril ».
Platon, <i>Théétète</i> , 178 d-179 c, O.C., Pléiade, tome II, pp. 139-140, de « C'est ainsi, en outre, que celui qui, n'étant pas compétent en cuisine, ... » à « ... la même prise et de prouver qu'elles ne sont point vraies ».	Comte, <i>Cours de philosophie positive</i> , « Cinquante-et-unième leçon » (§15), de : « Tel est donc, sous le simple point de vue logique... » jusqu'à : « ...dans l'enfance de la raison humaine. »
Leibniz, <i>Nouveaux Essais</i> , II, 21, GF p.145-46 : «Je vois le meilleur parti, je l'approuve... plus sensible à ce qui y est contraire. »	Nietzsche, <i>Le Gai savoir</i>, § 304, en entier, Gallimard, Folio-Essais, traduction Klossowski, p. 207-208.

Hegel, <i>Phénoménologie de l'esprit</i> , traduction J. Hyppolite, Paris, Aubier, 1941, tome 1, p.318 sqq : p. 318 De « le cours du monde remporte donc » à p.320 « de l'ennui »	Bacon, <i>Novum Organum</i> , § 125, PUF, Épiméthée, p. 178-179 : « On pensera peut-être... tout perdu. »
Hegel, <i>Esthétique</i> , tr. Jankélévitch, Champs-Flammarion, Tome I, p. 149-150 : « Ce que l'homme, pressé de toutes parts... dans une unité supérieure et absolue. »	Aristote, <i>Politique</i> , III, 9, 1280a30-1280b10, traduction Tricot, Vrin, 1995 p.206sqq : de p206 « Mais les hommes ne s'associent pas » à p. 208 « bons et justes ».
Sénèque, <i>De la tranquillité de l'âme</i> , in Les Stoïciens, p.679-680 : « Celui-ci... » (I.2), jusqu'à « ...sans valeur. » (I.5)	Husserl, <i>Ideen I</i> , tr. P. Ricœur, chap. II, § 42, p. 136 : « La chose comme telle et toute réalité au sens authentique du mot... » jusqu'à p. 137 : « ... être figuré par esquisses. »
Tocqueville, <i>De la démocratie en Amérique</i> , GF, T. II, IV, ch. 1, p. 353-354 : « L'égalité, qui rend les hommes indépendants (...) je m'attache à elle. »	Sénèque, <i>Lettres à Lucilius</i> (74), in <i>Les Stoïciens</i> , p.795-796 : « Gardons le souverain bien...et les presse de toutes parts. »
Diderot, <i>Pensées philosophiques</i> , dans <i>Œuvres philosophiques</i> , Garnier, de p. 23 : « Je distingue les athées en trois classes... » jusque p. 25 : « ... à l'âge de quinze »	Arendt, <i>Condition de l'homme moderne</i> , Calmann-Lévy, Paris, 1961, de : « L'homme, en tant qu' <i>homo faber</i> ... », p. 210 à : « ... de tout ce qui existe » p. 211.
Levinas, <i>Totalité et infini</i> , livre de poche, p. 288 : « La caresse comme le contact est sensibilité » jusqu'à « ... s'offrirait à l'anticipation ».	Hume, <i>Enquête sur l'entendement humain</i> , II, 7, 1e partie (GF131-32/ Aubier 1947, p.110-111) « En réalité, il n'y a aucune partie de la matière... et sur les facultés de l'âme. »
Berkeley, <i>Œuvres</i> , Tome 1, Épiméthée, <i>Principes de la connaissance humaine</i> , Première partie, 5, « Si l'on examine ...que j'en ai », PUF, p. 321-322	Schopenhauer, <i>Le Monde comme volonté et comme représentation</i> , PUF, IV, 66, du début jusqu'à « ...s'en contenter. » p. 463-464.
Popper, <i>Conjectures et réfutations</i> , Le statut de la science et de la métaphysique. De p. 291 « Certains penseurs ont cru possibles.... » jusqu'à p. 292 : « en un lieu où nous ne la cherchons pas » Paris, éditions Payot, 1985.	Hobbes, <i>Les Questions concernant la liberté, la nécessité et le hasard</i> (1656), Question n° XIV, trad. fr. Luc Foisneau et Florence Perronin, Paris, Vrin, 1999, p. 205-206 : « Il dit ceci [...] Il y a par conséquent des raisons sous les cieus que l'Évêque ne connaît pas ».
Cournot, <i>Essai sur les fondements de nos connaissances et sur les caractères de la critique philosophique</i> (1851), II, § 18-19, dans <i>Œuvres complètes</i> , Paris, Vrin, 1975, t. 2, p. 21-22 : « Il ne faut pas confondre l'idée que nous avons de l'enchaînement rationnel ou de la raison des choses [...] pour favoriser l'apparition de cette face ».	Kant, <i>Critique de la faculté de juger</i> , Vrin, § 28, p. 99-100 : « Des rochers se détachant... et supérieur même à la nature. »
Freud, <i>Essais de psychanalyse</i> , p. 48 : « Si donc les instincts organiques... antérieur au vivant. »	Platon, <i>Parménide</i> , 130 b-e, trad. fr. Luc Brisson, Paris, GF-Flammarion, 1994, p. 92-94 : « Et dis-moi, as-tu fait toi-même la distinction dont tu parles [...] tu restes encore, en raison de ton âge, fasciné par l'opinion des gens ».
Aristote, <i>Métaphysique</i> , Thêta, 1050 a – b, éd. « GF » Duminil/Jaulin, pp. 310-311, de « En outre, la matière est en puissance... » à « ...jusqu'à l'acte du moteur éternel premier ».	Pascal, <i>Œuvres complètes</i> , Seuil, « Discours sur la condition des grands », de p. 367 : « Il y a dans le monde deux sortes de grandeurs... » jusque p. 367 : « ... prince du monde. »

Bachelard, <i>Le nouvel esprit scientifique</i> , V, 1, PUF (édition de 1949), p.99-100 : « Si l'on voulait retracer l'histoire du déterminisme... dans les discussions philosophiques »	Marc Aurèle, <i>Pensées</i>, X (8), in <i>Les Stoïciens</i>, p.1224-1225
Kant, <i>Critique de la raison pure</i> , in <i>Œuvres philosophiques</i> , édition de la Pléiade, tome 1, Gallimard, 1980, de p. 870 « Au contraire, dans le synthèse transcendantale » à p. 872 « si son intuition était intellectuelle. » (§25)	Epicure, <i>Lettres et maximes</i>, <i>Lettre à Hérodoté</i>, PUF, Épiméthée, § 63-65, p. 113-115.
Heidegger, <i>Essais et conférences</i>, tr. A. Préau, Tel-Gallimard, p. 25, début du second § : « Où et comment a lieu le dévoilement... » jusqu'à la fin du § : « ...sans-objet du fonds ».	Descartes, <i>Lettre du 28 juin 1643 à Élisabeth</i> , <i>Œuvres philosophiques</i> , Édition de F. Alquié, Garnier, t. III, p. 44 : « ... je remarque une grande différence... » jusqu'à p. 45 : « ...l'union de l'âme et du corps ».
Epictète, <i>Entretiens</i> , IV, IX (11)-(18), in <i>Les Stoïciens</i> , Pléiade, p.1091 (en entier)	Bergson, <i>Le Rire</i>, dans <i>Œuvres</i>, PUF, p. 481-482 : " Le rire est, avant tout, une correction... tout au moins de malice. "
Durkheim, <i>Les règles de la méthode sociologique</i> , PUF, p. 102-103 : « L'association n'est pas, comme on l'a cru quelquefois (...) on peut être assuré que l'explication est fausse. »	Plotin, <i>Ennéades</i>, I, 6, traité 1, « Du beau » ,9, « Mais que voit cette vision intérieure ... celui qui doit contempler le dieu et la beauté », GF, p. 78-79.
Marx, <i>Manuscrits de 1844</i>, Ed. Sociales, 1972, « Troisième manuscrit » de p. 122 : « Ce que je ne suis pas en tant qu'homme, donc ce que ne peuvent toutes mes forces essentielles... » jusque p. 123 « ... l'intelligence en crétinisme ».	Malebranche, <i>Traité de morale</i> , I, I, § XXI, dans <i>Œuvres complètes</i> , Paris, Vrin, 1975, t. 11, p. 25-26 : « Si Dieu remuait les corps par des volontés particulières [...] à cause qu'il en arrive des suites ou inutiles ou fâcheuses ».
Merleau-Ponty, <i>Phénoménologie de la perception</i>, Gallimard, TEL, « La liberté », p. 519-520 : « C'est en étant sans restrictions ni réserves ce que je suis à présent... » jusqu'à « ... puisque le choix et l'action nous libèrent seuls de nos ancrés ».	Hume, <i>Enquête sur les principes de la morale</i> , Section III, 2e partie, Aubier, p. 56-58 : « L'alternative est, semble-t-il...sans rien confier à l'opération de sa raison ? »
Malebranche, <i>Entretiens sur la métaphysique et sur la religion</i> (1688 ¹ , 1696 ³ , 1711 ⁴), VII, § XIII, dans <i>Œuvres complètes</i> , Paris, Vrin, 1991, t. 12-13, p. 165-166 : « Donc, Ariste, vous ne pouvez de vous-même remuer le bras [...] et par lesquelles il règle le cours ordinaire de sa Providence ».	Mill, <i>De la liberté</i>, Gallimard, 1990, de p. 74 « L'objet de cet essai » à p. 75 « l'individu est souverain »
Thomas d'Aquin, <i>Contre les Gentils</i>, I, 42, GF, 1999, trad. Michon, p. 239. De « L'ordre de la diversité de toutes les choses entre elles est fonction... » à « il n'y a qu'un gouverneur de toutes choses, que nous appelons Dieu ».	Bergson, <i>Essai sur les données immédiates de la conscience</i> , Ch. 1, dans <i>Œuvres</i> , PUF, p. 10-11 : « Essayons de démêler... un plaisir amer. »
Bergson, <i>La pensée et le mouvant</i>, dans <i>Œuvres</i>, PUF, p. 1325-1326 : « Nulle part plus qu'en France... qui ne demande qu'à pousser. »	Cicéron, <i>De la Nature des dieux</i> , XI (en entier), in <i>Les Stoïciens</i> , p.419-420

<p>Spinoza, <i>Ethique</i>, III, scolie de la proposition 2, <i>Œuvres</i>, GF, III, pp. 139-140, de « Pour ce qui en est maintenant du second argument, ... » à « ... et déduite des lois du mouvement et du repos ».</p>	<p>Levinas, <i>Totalité et infini</i>, livre de poche, p. 216 : « Le meurtre seul prétend à la négation totale » jusqu'à p. 217 : « tu ne commettras pas de meurtre ».</p>
<p>Leibniz, <i>Discours de métaphysique</i>, §2.</p>	<p>Kierkegaard, <i>La Maladie à la mort</i>, tr. P.-H. Tisseau, <i>Œuvres complètes</i>, t. 16, éd. de l'Orante, p. 178, début du dernier § : « Désespérer au sujet de soi-même... » jusqu'à la p. 179, fin du deuxième § : « ...il n'y aurait pas de désespoir ».</p>
<p>Hegel, <i>Phénoménologie de l'esprit</i>, traduction J. Hyppolite, Paris, Aubier, 1941, tome 1, p.88 sq : de p. 88 « Nous voyons donc » à p. 89 « est un universel ».</p>	<p>Lucrece, <i>De la nature</i>, III, 136-167, <i>Les Belles Lettres</i>, I, p. 7-8.</p>
<p>Epictète, <i>Entretiens</i>, IV, IV (39)-(48), in <i>Les Stoïciens</i>, Pléiade, p.1068-1069 (en entier)</p>	<p>Kant, <i>Critique de la faculté de juger</i>, Vrin, § 49, p. 143-144 : « L'âme, en un sens esthétique... toute sa mesure ».</p>
<p>Sartre, <i>L'être et le néant</i>, Gallimard, 1943, p. 540 : « Il faut en outre préciser contre le sens commun (...) en prendre une conscience non-thétique. »</p>	<p>Rousseau, <i>Du contrat social</i>, III, 15, OC, Pléiade, III, pp. 430-431, de « L'idée des représentants est moderne... » à « ... il n'est plus libre ; il n'est plus ».</p>
<p>Machiavel, <i>Œuvres complètes</i>, Pléiade, p. 607 : « Il est incontestable... » jusque p. 608 : « ... des facilités dont elle les privait ».</p>	<p>Arendt, <i>Condition de l'homme moderne</i>, Calmann-Lévy, Paris, 1961, de « Le monde, la maison humaine... » p. 185 à « ... son labeur est passé » p. 186.</p>
<p>Descartes, <i>Lettre du 9 février 1645 au Père Mesland</i>, in <i>Œuvres philosophiques</i>, Édition de F. Alquié, Garnier, tome III, p. 547-548 : « [...] je considère ce que c'est que le corps... » jusqu'à « ... pour demeurer jointe à cette âme ».</p>	<p>Schopenhauer, <i>Le monde comme volonté et comme représentation</i>, PUF, III, 51, du début jusqu'à « ... la généralité de chaque concept », p. 311 312.</p>
<p>Nietzsche, <i>Le Gai savoir</i>, § 120, « Santé de l'âme », Gallimard, Folio-Essais, traduction Klossowski, p. 146.</p>	<p>Spinoza, <i>Traité théologico-politique</i>, chap. 15, <i>Œuvres</i>, GF, II, pp. 255-256, de « Toutefois, puisque nous ne pouvons démontrer par la raison... » à « ... la parole vivante de Dieu comme elle est en nous ».</p>
<p>Augustin, <i>La Cité de Dieu</i>, Livre V, § X, de p. 189, « Par conséquent, il ne faut pas avoir peur de la nécessité. » à p. 190 : « et nous ne ferions pas si nous ne le voulions pas. » <i>Œuvres</i>, Pléiade, Tome II, Paris, édition Gallimard, 2000.</p>	<p>Comte, <i>Cours de philosophie positive</i>, « Cinquante-troisième leçon » (§7), de : « (...) les philosophes ont presque toujours apprécié... » jusque : « ...intérêt soutenu. »</p>
<p>Kant, <i>Doctrine de la vertu</i>, Introduction, XII, b, O.C., Pléiade, tome 3, Gallimard, 1986, 683/684. De « De même la conscience n'est pas quelque chose » à « n'est qu'un devoir indirect de la faire entendre. »</p>	<p>Nietzsche, <i>Le Gai savoir</i>, § 112, traduction Klossowski, « Cause et effet », Gallimard, Folio-Essais, p. 142-143.</p>

Montaigne, <i>Essais</i> , III, 4, Gallimard, Folio-classique, p. 72-73, du début jusque « ...racines. »	Cournot, <i>Considérations sur la marche des idées et des événements dans les Temps modernes</i> (1872), IV, II, dans <i>Œuvres complètes</i> , Paris, Vrin, 1973, t. 4, p. 285-286 : « On a dit, non sans de bons motifs [...] quand on étudie d'abord, dans des vues d'ensemble, le règne végétal ».
Aristote, <i>Métaphysique</i> , Z, 1029 a, éd. « GF » Duminil/Jaulin, pp. 236-237, de « On a déjà ébauché ainsi ce que peut bien être la substance » à « ... et être un ceci sont au plus haut point des propriétés de la substance »	Rousseau, <i>Discours sur l'inégalité...</i> , 1e partie, OC, Pléiade, III, pp. 156-157, de « C'est la raison qui engendre l'amour-propre ... » à « des raisonnements de ceux qui le composent ».
Bachelard, <i>La Formation de l'esprit scientifique</i> , I, 3, Vrin p.19-20 « La première expérience ou, pour parler exactement... des yeux ébahis aux yeux fermés »	Hobbes, <i>Les Questions concernant la liberté, la nécessité et le hasard</i> (1656), Question n° XIV, trad. fr. Luc Foisneau et Florence Perronin, Paris, Vrin, 1999, p. 206-207 : « On trouvait dans les Écoles [...] que parce que nous la faisons telle par notre approbation, et notre sujétion volontaire ».
Mill, <i>De la liberté</i> , Gallimard, 1990, de p. 66 « De même que les autres tyrannies » à p. 67 « contre le despotisme politique »	Lucrèce, <i>De la nature</i> , III, 1053-1094, Les Belles Lettres, I, p. 39-41.
Vico, <i>La Science nouvelle</i> , tr. A. Pons, Fayard, p. 136, second § : « Mais les hommes... » jusqu'à la p. 137, l. 2 : « ... la conservation de la société humaine ».	Russell, <i>Problèmes de philosophie</i> , Payot, p. 180 : « En fait, c'est dans son incertitude... » jusqu'à 181 : « ... sous un jour inattendu. »

Rapport d'épreuve

À l'épreuve orale d'explication de texte de l'agrégation interne et du concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés, deux textes sont tirés au sort par le candidat qui se voit confier, outre la photocopie de ces textes, un exemplaire des ouvrages dont ils sont extraits. Les auteurs sont choisis parmi la liste constituant les programmes des classes terminales, toutes séries confondues. Aucun texte n'est ainsi proposé à l'explication, qui proviendrait d'un auteur ne figurant pas dans ces programmes.

Reproduite ci-dessus, la liste des couples de textes tirés par les candidats donne un exemple des extraits, des œuvres et des auteurs proposés. Lors de la sélection des extraits et de leur couplage, le jury s'efforce de joindre des textes d'une longueur raisonnable et adaptée au temps de préparation, correspondant à des auteurs, à des périodes, à des traditions et à des questions philosophiques suffisamment distincts. Reste, pour les candidats, à opérer un choix judicieux. Pour des raisons qui seront explicitées dans la suite de ce rapport, le texte d'un auteur apparemment bien connu ne sera pas toujours celui qu'on expliquera le mieux ; inversement, le texte d'un auteur avec lequel on ne se considère *a priori* pas très familier pourra devenir un objet d'étude et de questionnement avisés, révélateur de réelles qualités de lecture, d'explication et de réflexion. Beaucoup dépend, dès lors, de la ténacité, de la détermination et de l'esprit de recherche qu'on parvient à mettre en œuvre dans la lecture et dans l'explication.

Les épreuves de l'agrégation interne, en particulier l'explication de texte, n'ont pas pour objectif de vérifier que telle doctrine ou œuvre – considérée en général – fait l'objet, de la part

des candidats, d'une connaissance spécialisée et érudite. Elles visent plutôt à mesurer et à évaluer leur capacité à interroger, à comprendre et à présenter ce qu'il en est du rapport d'un texte aux réalités auxquelles il se réfère et aux questions ou aux difficultés qu'il thématise, élabore et auxquelles il se confronte – et ses lecteurs avec lui. L'explication d'un texte requiert ainsi une triple attention : aux réalités (exemples, situations, etc.) dont il est question ; aux thèmes, problèmes, thèses, arguments ou analyses qui leur sont associés ; au processus discursif, par définition toujours singulier, par lequel ces derniers sont à la fois articulés et déployés.

Il est tout aussi préjudiciable à une explication d'oublier d'articuler la question de la signification du texte à celle de la référence – de quoi parle le texte et pour en dire quoi ? – que de s'enfermer dans une interprétation préfabriquée des lieux et des questions d'une philosophie supposée pérenne – celles qu'on est censé se poser lorsqu'on traite abstraitement du Vrai, du Bien, du Juste ou du Beau. Car il revient au mouvement et à l'efficacité d'un texte de transformer, non seulement les thèses, les analyses ou les arguments, mais aussi et sous son parcours discursif propre, les questions et leur formulation même. C'est parfois le sens même d'un terme ou la formule d'un argument traditionnellement tenus pour acquis et évidents qui se trouvent déplacés et réélaborés – nuances significatives auxquelles il faut savoir se rendre attentif. Autrement dit, le texte à expliquer constitue un moment intellectuel et discursif qui doit être considéré dans sa réalité propre, sans jamais préjuger de sa signification.

Certes, une connaissance des doctrines ou des œuvres dont les textes sont extraits peut faciliter leur explication, à condition toutefois d'en faire bon usage. L'expérience de la session 2015 du concours aura, de ce point de vue, été très contrastée. Certains candidats, visiblement très à l'aise dans la connaissance générale d'une doctrine, sont passés tout à fait à côté d'un texte qu'ils n'ont pas réussi à expliquer, tout absorbés qu'ils étaient par un propos à la fois très savant et très décalé. D'autres, au contraire, ont su user de la connaissance d'un auteur pour faire ressortir les nuances et les singularités d'un texte lu avec soin. D'autres encore, ne disposant apparemment pas d'une connaissance doctrinale très assurée, ont fait montre d'une grande attention à la lettre et au sens de textes dont les thèmes, thèses et enjeux auront finalement été bien dégagés.

Il faut, par conséquent, insister sur certaines questions d'importance, notamment en vue des sessions et des préparations à venir :

1. la bonne *gestion du temps*, dans le moment même de l'exposé : il est fort important de bien gérer son temps de parole et de bien équilibrer les différents moments de l'exposé. Lors de cette session du concours, un exposé a abordé l'explication de la seconde partie d'un assez long texte de Pascal au bout de vingt minutes et la troisième partie, aussi longue et dense que les précédentes, n'a été abordée qu'à la vingt-huitième minute, sur un temps réglementaire de parole de trente-cinq minutes. De même, l'explication d'un texte de Hobbes n'a abordé la troisième partie du texte qu'à la vingt-neuvième minute. La dernière partie des exposés est alors, en quelque façon, avortée et, souvent, en retour, c'est l'ensemble de l'argument qui se trouve, sinon faussé, du moins manqué, précisément parce qu'il n'est pas possible d'en montrer l'unité et la clôture. Le temps manque alors également pour la mise en place d'une conclusion qui, à condition de ne pas se réduire au plat résumé de ce qui a été dit, permettrait de mettre en valeur les enseignements et, peut-être, les difficultés qui rendent le texte philosophiquement signifiant ;
2. les *connaissances* tenues pour élémentaires : on peut raisonnablement supposer qu'il existe des savoirs qu'un professionnel d'une discipline a progressivement acquis pour exercer son métier, quel que soit son statut administratif (agrégé ou certifié). En mathématiques, le théorème de Pythagore ; en anglais, les verbes irréguliers ; en latin, les verbes déponents. Cela vaut aussi bien en philosophie : un professeur en exercice

doit savoir ce que signifient des mots comme « transcendantal », « ça », « substance », et de quelles manières, selon les contextes, le sens en peut varier. Bien sûr, l'ensemble de ces « repères » lexicaux et notionnels – comme disent les programmes des classes terminales – ne saurait faire l'objet d'une détermination fermée ou exhaustive, et ils varient selon les dispositifs théoriques dans lesquels ils sont investis. Mais l'expérience professionnelle collectivement partagée permet d'en constituer le réseau et de s'y orienter avec suffisamment d'aisance. On s'étonne, dans un contexte présentant de telles contraintes, qu'un candidat ayant à expliquer un texte de Descartes, n'ait pas la moindre idée de ce que signifie, chez cet auteur, le verbe « comprendre » et qu'il n'ait pas la moindre idée de la différence que Descartes établit entre « connaître » et « comprendre », ou entre « comprendre » et « concevoir ». Ou qu'un autre puisse commenter dans un sens exclusivement négatif (comme « absence de domination ») le sens de la liberté politique en jeu dans un extrait du chapitre 18 du livre I des *Discours sur la première décade de Tite-Live* de Machiavel ; car c'est faire peu de cas du sens positif de la liberté développé dans la pensée de Machiavel, comme participation active des citoyens aux affaires communes. On peut, bien sûr, discuter de l'extension des connaissances élémentaires pour exercer le métier de professeur de philosophie. Mais, quelle que soit cette extension, certains de ses éléments devant faire partie de l'enseignement dispensé dans les classes terminales, on peut difficilement accepter qu'ils soient ignorés dans le cadre d'une prestation orale supposée représenter le meilleur de ce dont est capable un professeur ;

3. l'*ouvrage* considéré dans son ensemble : l'épreuve d'explication portant sur un extrait, aucune obligation n'est faite au candidat de produire – ce qui pourrait d'ailleurs se révéler contre-productif et le détourner de l'essentiel – un plan détaillé de l'ouvrage dont le texte à expliquer est extrait. Dans la mesure, toutefois, où le candidat dispose de l'ensemble de l'ouvrage, et dans l'hypothèse où il en aurait une connaissance suffisamment précise, il n'est évidemment pas interdit de s'y référer, au moins pour situer le texte à expliquer, mais aussi, en tant que de besoin, pour l'expliquer. En effet, un texte n'est généralement pas un isolat, même s'il a sa cohérence. Il faut donc songer que l'ouvrage considéré dans sa globalité peut constituer, pour les candidats, une aide et un moyen d'éclairer un texte choisi ;
4. les *références* complémentaires : dans la mesure où le texte le justifie, il peut être éclairant d'en dégager les dimensions polémiques, la portée critique par rapport à tel ou tel auteur (ou doctrine) qui se trouve explicitement ou implicitement visé. C'est, bien sûr, à condition que la mise en relation soit pertinente et qu'elle ne détourne pas de l'essentiel : elle a un statut et une fonction de complément, qui ne doivent pas être substitués au principal, car c'est toujours l'attention à la singularité du texte expliqué qui doit primer ;
5. la *forme générale* de l'exposé : formellement parlant, il est demandé au candidat de donner lecture du texte, soit au début de son exposé, soit au terme d'un premier moment à fonction introductive. L'explication est précédée d'une introduction et se termine par une conclusion. Pour introduire, il est utile de situer le passage à expliquer, en considérant que cette situation ne se réduit pas à des considérations matérielles (où le passage est-il placé au sein de l'ouvrage et plus généralement dans l'œuvre ?) et qu'elle gagne toujours à indiquer aussi précisément que possible l'origine problématique du texte (quelle est la difficulté de pensée, quel est le problème auquel le texte vient s'articuler ?). D'expérience, il paraît utile de consacrer un moment particulier à l'étude de la structure du texte ; mais il ne s'agit pas, alors, seulement, de nombrer les parties ou séquences du texte, mais plutôt de caractériser son mouvement et son articulation raisonnés. Le développement de l'explication peut s'ordonner très simplement, en suivant le mouvement même du texte. Rappelons, enfin, qu'une conclusion ne se réduit

pas à un simple résumé et qu'elle n'a d'intérêt que si elle va à l'essentiel des résultats obtenus et à l'indication de ce qui donne le plus à penser ;

6. *l'entretien* : les candidats peuvent aborder cette partie de l'épreuve avec sérénité et disponibilité. L'entretien permet en effet de compléter, de préciser, de rectifier parfois certains éléments de compréhension et d'explication. Les questions adressées par le jury au candidat ne sont jamais des pièges et elles sont formulées d'une manière aisément intelligible. Il ne s'agit pas, alors, pour le candidat, de répéter ce qui a été une première fois exposé, mais de donner à son propos une ampleur nouvelle et, quand cela se révèle nécessaire, de le faire évoluer. Plusieurs candidats ont ainsi su tirer un très bon parti d'un entretien prenant le tour – heureux – d'un échange philosophique soutenu avec les membres du jury.

Ces différentes remarques paraîtront d'autant plus éclairantes que l'on considèrera les exemples suivants, témoignant de lectures parfois insuffisamment attentives ou débouchant sur des interprétations confuses et même fautives ; ce qui résulte le plus souvent de ce qu'on survole le texte sans chercher à en expliquer le mouvement, les concepts centraux ou les arguments en leur particularité et précision. Ainsi :

1. dans l'explication d'un extrait du livre I du *De Rerum natura* de Lucrèce portant sur la position et l'établissement du principe : « Rien n'est jamais créé de rien par l'effet d'un pouvoir divin », on s'est étonné que rien ne fût dit par le candidat au sujet des concepts de « semence » et d'« élément fécondant », pourtant essentiels à l'argumentation de Lucrèce ;
2. soit un extrait du chapitre 18 du livre I des *Discours sur la première décade de Tite-Live*, dans lequel Machiavel défend l'idée que, dans une « république corrompue », il n'est possible de conserver un gouvernement libre, ou de l'y introduire, qu'en lui donnant une forme « monarchique » et selon une « autorité presque royale ». Or que veut dire ce « presque » et quelle différence y a-t-il entre une « autorité royale » et une « autorité presque royale » ? Le candidat n'a rien dit de cette nuance, ne percevant par conséquent pas la référence machiavélienne au système juridico-politique romain de la « dictature » ;
3. lorsque Montesquieu (*De l'Esprit des lois*, X, 3) parle d'« une conséquence fausement tirée d'un faux principe » [le droit de tuer les hommes tiré du droit de destruction des sociétés dans la conquête] : il n'est logiquement pas acceptable d'y substituer l'idée d'une conséquence fautive tirée d'un vrai principe ;
4. lorsque Hannah Arendt (*La Condition de l'homme moderne*) fait référence à Marx pour souligner que, du fait de l'instrumentalisation, toutes choses « perdent leur valeur parce qu'elles ne présentent pas la réification qui vient du travail », la référence à Marx n'autorise pas à penser – en tout cas pas *immédiatement* – que cette « réification » doit s'entendre comme « aliénation » ;
5. Pascal affirme, dans une *Lettre à M. Le Pailleur au sujet du Père Noël, jésuite* : « Mais Monsieur, je vous laisse à juger, lorsqu'on ne voit rien, et que les sens n'aperçoivent rien dans un lieu, lequel est le mieux fondé, ou de celui qui affirme qu'il y a quelque chose, quoiqu'il n'aperçoive rien, ou de celui qui pense qu'il n'y a rien, parce qu'il ne voit aucune chose. Après que le P. Noël a déclaré la raison qu'il a d'exclure le vide, et qu'il a pris sujet de le nier sur cette même privation de qualités qui donne si justement lieu aux autres de le croire, et qui est le seul moyen sensible de parvenir à sa preuve... ». C'est raidir le sens des termes, forcer l'opposition et, finalement, manquer l'argument, que de rabattre le propos de Pascal sur ce qui constituerait une « réponse empirique » aux « prétentions abstraites » de la raison. Le texte se présente, en effet, comme une discussion critique serrée des thèses du Père jésuite Étienne Noël qui sont citées explicitement par Pascal dans l'extrait. Pour comprendre le mouvement et le sens de

l'analyse, il était par conséquent indispensable de restituer correctement, pour chaque étape de l'argumentation de Pascal, les thèses de Noël lui-même. Parce que le candidat n'a pas fait cet effort, il était presque inévitable qu'il commît de nombreux contresens sur le premier argument avancé par Pascal contre Noël, à savoir que l'existence du vide s'appuie sur une connaissance de la « privation » des « qualités ».

Mais comprendre un texte philosophique, c'est aussi comprendre en quoi ce qu'il dit peut ne pas aller de soi :

1. dans un extrait de l'essai de 1921 intitulé « Psychologie des foules et analyse du Moi » (in *Essais de psychanalyse*), Freud soutient l'idée que l'Église (notamment l'Église catholique) et l'armée sont des « foules » dans lesquelles les individus sont rattachés par des liens libidinaux au chef et à tous les autres membres du groupe. Mais qu'est-ce au juste qu'une « foule »? Va-t-il de soi de dire qu'on peut considérer ces groupements humains que sont une Église et une armée comme des « foules » ? Une telle idée n'est pas une évidence et méritait certainement d'être expliquée et problématisée ;
2. dans un passage de *Totalité et infini*, Levinas soutient que si la rencontre d'autrui dépasse « l'idée de l'Autre en moi », c'est, pour reprendre sa difficile formulation, parce qu'il se produit un « virement de la "thématisation" en discours ». Levinas suggère ainsi qu'il y a un sens du « discours » qui échapperait à la connaissance représentative à partir d'un moi. Mais quel peut bien être le sens précis et concret d'un tel « discours » ? Qui le tient ? Comment ? Ce « discours » est-il vraiment de l'ordre du langage ? Et s'il n'est pas de l'ordre du langage, peut-on encore vraiment l'appeler un « discours » ? Rien, dans ce qui est avancé ici par Levinas, n'est évident. Or le candidat ne s'étonne nullement de la manière inhabituelle dont Levinas emploie dans ce texte le terme de « discours » et, d'abord, du fait que ce serait à partir d'un « discours » (et non pas, par exemple, d'une présence physique) que la rencontre d'autrui se manifeste.

Plusieurs candidats ont aussi substitué à l'attention requise aux textes un exercice de reconnaissance de quelques concepts supposés connus, démarche qui a provoqué de réels contresens :

1. dans l'explication d'un extrait de Leibniz (*Discours de métaphysique*, art. 2), le candidat a su repérer l'objet du texte (les fondements rationnels de l'optimisme). La mention de quelques éléments de la doctrine de Leibniz (le meilleur des mondes possibles, le concept d'expression, la réhabilitation des causes finales) a cependant davantage occulté qu'éclairé l'explication précise des arguments présents. La référence à la sagesse et à la toute puissance de Dieu, exposées dans l'art. 1, a semblé suffire au candidat pour expliquer la bonté de Dieu, tenue à tort pour un effet de l'unique puissance de l'entendement de Dieu, faisant un avec sa volonté. Affirmant, d'un côté, devoir distinguer la position de Leibniz des conceptions spinoziste et cartésienne de l'idée de Dieu et attribuant, d'un autre côté, au seul entendement divin la raison ultime de la perfection de la nature, l'explication n'a pas pu prendre en compte la compréhension précise de la distinction maintenue par Leibniz entre l'entendement et la volonté. Il a été affirmé avec force « qu'il y a de la bonté dans les ouvrages de Dieu », mais sans expliquer *pour quelles raisons* et *en quel sens* les « règles de la bonté et de la beauté », dites non arbitraires, d'une part, étaient manifestes dans ses ouvrages et, d'autre part, pouvaient motiver la louange des hommes. Bien qu'annonçant une justification rationnelle de l'optimisme, l'explication présentée a davantage suivi l'affirmation vigoureuse du *fait* de la bonté de la création et du créateur que sa *justification*, en peinant à déterminer, tant les règles du choix divin, que l'effectivité de son choix. Le texte se situe pourtant d'emblée loin « du sentiment de ceux qui soutiennent [...] que les

ouvrages de Dieu ne sont bons que par cette raison formelle que Dieu les a faits ». Bien que l'explication eût mentionné la nécessité d'une clarification des rapports entre « cause efficiente », « cause formelle » et « cause finale », la confusion maintenue entre l'entendement et la volonté de Dieu a rendu inintelligible la nature exacte du raisonnement. L'explication a ainsi pâti d'une tendance à relever seulement l'intention explicitement apologétique du texte, dirigé contre une mise en danger de la foi chrétienne, au détriment d'une explication précise des concepts de « caractère », d'« amour », de « justice », de « sagesse », de « raison de vouloir », de « suites de son entendement ». Précisément parce que le passage ne donne pas encore toutes les réponses à la question de la pleine intelligibilité du renouvellement des rapports entre volonté et entendement – induit par la mise en évidence des « règles de la bonté » divine – il eût été opportun de questionner les éléments de réponse présents dans le texte apportés par les notions de « beauté », de « justice » et de « sagesse », et de formuler nettement le problème du sens à donner à la liberté divine, à partir de l'expression « pourquoi le louer de ce qu'il a fait, s'il serait également louable en faisant tout le contraire ». L'exposé a cru devoir, pour rendre compte de la bonté de Dieu du point de vue de la création et non du créateur, s'en tenir à un plan *a posteriori*. Mais il s'agit pourtant, pour Leibniz, d'adopter, autant que faire se peut, un point de vue conforme à l'approbation formulée par Dieu à l'endroit de ses ouvrages, rapportée par l'Écriture, tel que « leur excellence se connaît à les regarder en eux-mêmes ». Restait alors à savoir comment Leibniz procède pour se démarquer de ceux qui se contentent d'affirmer « que les ouvrages de Dieu ne sont bons que pour cette raison que Dieu les a faits » ou encore qui croient à leur bonté par la seule autorité de l'Écriture. Que veut dire les « regarder en eux-mêmes » pour pouvoir y déchiffrer le « caractère » du créateur, la création étant moins un signe qu'une signature (« sachant qu'il en est l'auteur ») et une expression d'un point de vue, non pas sur l'idée divine de la création, mais sur les ouvrages produits (« regarder par après ») ? Sans formuler d'hypothèse sur ce que recouvre l'expression « règles de la bonté », l'explication entendue a mis en suspens la recherche qui aurait dû faire apparaître les raisons de louer Dieu par l'intelligence de ce qu'il a fait ;

2. une difficulté analogue s'est présentée dans l'explication d'un extrait de Nietzsche (*Le Gai savoir*, § 120). Le candidat a bien repéré la mise en question d'un modèle unique de vertu, indifférent, tant à la relation entre la vie de l'âme et celle du corps, qu'à la pluralité des morales. Son explication n'est pourtant pas parvenue à identifier l'objet précis du propos de Nietzsche, troublée par le foisonnement des concepts (« santé en soi », « vertu », « âme », « maladie », « santé normale ») dont l'unité a été cherchée dans une mise en cause de la « normalité » présentée comme processus de normalisation. Soulignant la mise en question effective de « la santé en soi », l'explication s'est progressivement détournée de la lettre du texte, considérant, d'une part, que la santé de l'âme est seulement du ressort du corps et, d'autre part, que « les innombrables santés » tiennent à la reconnaissance d'une appréciation subjective et relative qui devrait prévaloir sur le pouvoir médical. Il s'agirait, dès lors, de faire l'apologie d'une « volonté de puissance », d'opposer des forces créatrices, actives, libres, à des forces réactives, mortifères, serviles. L'usage de cette distinction a fait écran à la lecture du texte, en croyant devoir placer toute maladie ou toute souffrance du côté des morales réactives, et trouver dans le texte l'intention d'évacuer la maladie de ce qui constituerait une véritable santé. Pourtant, le texte réexamine la place de la maladie dans une réflexion nouvelle sur la santé de l'âme : non pas pour exténuer la place de la maladie ou de la souffrance en élevant, comme le propose l'explication entendue, toute maladie au rang de santé ; mais au contraire pour rendre patent le poids de la maladie dans la connaissance comme dans la poursuite et dans la jouissance de la santé. Il

s'agissait donc, bien plutôt, de congédier une conception de la thérapeutique destinée à expulser la maladie – ce qu'impliquerait l'assimilation de toute maladie à une forme relative de santé (défendue par le candidat). Car Nietzsche parcourt toutes les médecines de l'âme ou « morales » du point de vue de leur reconnaissance de la maladie. Aussi ne convenait-il pas seulement d'identifier des morales morbides, mais bien de détecter la place de la maladie dans une « santé de l'âme » et le mode d'intensité ou d'intensification vitale lui correspondant. À l'intempestive rigidité de toute morale prétendant pouvoir délivrer du mal, de l'erreur ou de la souffrance, *Le Gai savoir* oppose l'ajustement constant de soi à ses propres règles (« ta vertu ») qui ne procède pas immédiatement de la maxime stoïcienne « la vertu est la santé de l'âme », mais de la sa reformulation en ces termes : « ta vertu est la santé de ton âme ». Le candidat a accordé trop peu d'attention à la persévérance de l'application, impliquée dans la notion de vertu. Or c'est cette persévérance même qui permet de comprendre que la formulation proposée par Nietzsche n'implique pas réfutation de l'original. C'est l'ensemble du texte dont la compréhension s'est dès lors trouvée brouillée : car Nietzsche fait bien l'hypothèse que la santé peut se penser à *partir de la maladie* et non seulement *contre elle*. Et c'est la volonté de santé à son tour qui peut être interprétée comme le symptôme d'une volonté malade, relâchée, inattentive à la lutte qu'elle doit mener contre elle-même. La méconnaissance même de cette maladie devient une espèce de poison inhibant toute lutte contre la souffrance, mais aussi toute tolérance (active) à l'inconnu, au dérèglement, à l'erreur. Faute d'une lecture suffisamment précise, ce fut la question de savoir si nous pouvons être absolument quittes de la maladie – question directrice du texte – qui s'est trouvée recouverte et manquée ;

3. expliquant un texte de Hannah Arendt consacré à l'œuvre (*Condition de l'homme moderne*, p. 185-186 Agora-Press Pocket), à la *poiesis* et, plus précisément, à ce qui constitue comme la perversion du « produire » dans le monde moderne, le candidat a abordé de manière très imprécise les trois moments successifs du texte et ce qu'ils lui évoquaient, assez « mystérieusement » (selon ses propres termes) : la valeur du travail chez Marx – pourtant bien compris comme reproduction perpétuelle des conditions de la vie ; la personne comme fin en soi chez Kant – ce qui a semblé étrange au candidat car « éloigné de la production des objets » ; et un processus vital qui serait – « mystérieusement », pour le candidat – en partie responsable de cette perversion. Il est tout à fait légitime que, dans le cadre d'un travail philosophique, on fasse état de ses perplexités. Encore faut-il que la méthode de lecture n'interdise pas, par un cloisonnement des difficultés, d'affronter ces dernières. En l'occurrence, donc, une meilleure méthode eût consisté à rapprocher les trois éléments identifiés comme « mystérieux » pour les éclairer réciproquement, les uns par les autres. On aurait alors compris que la vie et les exigences de sa reproduction par une activité cyclique et répétée s'emparent du processus de la production de l'œuvre : quoiqu'il doive en effet être linéaire, stable et fini, et s'accomplir dans une fin consistante – car la description arendtienne a aussi un sens normatif – ce processus devient ainsi recommencement insatisfait et instabilité permanente. Le travail pervertit l'œuvre et transforme, par son cycle indéfini, le processus normalement fini de l'œuvre : toute fin devient moyen pour une autre fin et l'on passe de l'usage productif (fini) à l'instrumentalisation illimitée. Un véritable « produire » s'achève et se satisfait avec sa fin, alors que, dans le monde moderne, la fin redevient moyen pour une autre fin, dans un affairément laborieux où tout doit servir à autre chose. En ce sens, une véritable œuvre met (ou mettrait) un terme au processus productif dans une fin qui stabiliserait la vie, résisterait au temps et se suffirait à elle-même sans avoir à servir à autre chose – à l'instar de la personne humaine qui, selon Kant, doit être traitée comme une fin et jamais seulement comme un moyen. Avec l'œuvre véritable, comme avec l'homme, quelque chose arrête (ou

arrêterait) le processus illimité du renvoi à autre chose : le cycle que la vie exige du travail a ses raisons d'être, mais il ne devrait pas être transposé aux autres modes du faire. Ainsi rapportés les uns aux autres, les différents moments du texte cessent d'être obscurs ou « mystérieux », et prennent leur sens de problème à déterminer et à examiner.

Cet exemple permet de manifester un défaut récurrent des explications : partir de parties arbitrairement isolées ; perdre la vue d'ensemble sur le sens et sur le projet du texte, qui seule permet de guider et de dynamiser la compréhension juste des moments successifs de l'argumentation ;

4. l'explication d'un extrait de Marc Aurèle (*Pensées* X, 8) a pris trop vite un tour simplement et exclusivement chrétien – même si, bien sûr, une confrontation avec les thématiques chrétiennes pouvait être judicieuse. Autrement dit : l'explication s'est immédiatement repliée sur du « bien connu » et s'en est tenue à une proclamation de foi et d'espérance, en évoquant le chemin à parcourir pour être homme et en insistant sur la part de volonté requise pour accéder à une vie nouvelle. Alors qu'il s'agit d'abord, pour Marc Aurèle, de compréhension et de langage, de moyens réalistes pour devenir vertueux. Le candidat n'a pas saisi exactement que les noms « fixés » renvoient tous aux vertus du système stoïcien : sans que cela constitue une marque de faiblesse, une facilité ou une honte, c'est à eux qu'il faut se rattacher comme à la nécessité de réaliser constamment les vertus correspondantes. La réappropriation pratique constante est plus importante encore qu'une fondation théorique qui pourrait rester abstraite. Le texte de Marc Aurèle met donc en œuvre le principe des *Pensées* comme « notes » (*hypomnemata*) : autant d'armes pour soutenir la mémoire des principes stoïciens et, plus précisément, celle des vertus, puisqu'il s'agit de se les approprier, d'y revenir pour les incorporer totalement à son âme.

Autrement dit : le candidat aura manqué le statut, le rôle et l'importance du langage qui, seul, permet de donner une force en nous aux principes, puisque les mots auxquels on revient sans cesse donnent des représentations hissant le caractère jusqu'à leurs exigences. Telles sont nos représentations habituelles, et les termes qui leur correspondent : tels nous agissons, tels nous sommes. Nous devenons effectivement ce que nous nous habituons à penser et à nommer sans cesse. Le candidat a compris, au contraire, que « les mots ne font rien à notre place », en insistant sur un travail de la volonté qui évoque plutôt l'âme chrétienne que les moyens très concrets et réalistes visés ici par Marc Aurèle. Or il n'a pas non plus cherché à travailler et à expliquer les trois noms pris ici comme exemples, qui renvoient à trois disciplines d'importance : la compréhension, le désir et l'action. Même sans connaître cette tripartition pourtant classique et fixée sous cette forme par Épictète, le travail du commentaire devait clarifier les définitions proposées et non les énumérer. Sollicité par le jury, durant l'entretien, le candidat a d'ailleurs assez facilement repris son explication de la prudence, de la bienveillance et de la magnanimité, montrant par là que c'est la méthode de lecture, bien plus que l'intelligence du texte qui faisait défaut dans un premier temps.

Le jury a entendu un nombre significatif de bonnes, voire de très bonnes explications de texte. Il a, notamment, apprécié que les candidats réussissent avec bon sens à mesurer la signification et la portée d'une thèse soutenue par un philosophe, en la confrontant à des exemples pertinemment choisis. Ce qui consiste à prendre le risque de l'interprétation et à soumettre une proposition théorique à l'épreuve du cas particulier et de la vérification.

Ainsi, un exemple pris dans la série des exposés les plus réussis, celui de la très bonne explication d'un texte de Hume extrait du début de la première partie de la section VII de *l'Enquête sur l'entendement humain*, consacrée à l'analyse de « l'idée de connexion nécessaire » :

le candidat, tout en sollicitant adéquatement ses connaissances de la pensée humienne, n'a pas cherché à plaquer sur l'extrait donné à commenter une interprétation préétablie de l'analyse critique de l'idée de causalité. Il a cherché, au contraire, à commenter à *la fois* la spécificité argumentative *et* le mouvement propre du texte. Il a ainsi très bien montré que l'extrait avait ceci de spécifique qu'il se situait au tout début d'une enquête de caractère généalogique visant, pour Hume, à comprendre quelle peut être la « source » de la formation de l'idée de connexion nécessaire dans notre esprit. Le candidat a ensuite très bien montré que l'extrait se présentait comme l'examen critique de deux hypothèses : (a) les objets extérieurs eux-mêmes – mais il apparaît que, tels qu'ils se donnent aux sens, les objets extérieurs n'engendrent aucune idée de connexion nécessaire par leur opération dans des cas particuliers ; et (b) les opérations de notre esprit – mais Hume montre, alors, que l'idée de connexion nécessaire n'est pas copiée de la conscience de notre pouvoir interne quand nous engendrons un mouvement. Certes, qu'un mouvement suive le commandement de la volonté, c'est là un fait d'expérience courante, mais le pouvoir qui produit un tel mouvement demeure en réalité inconnu et inconcevable. L'explication critique de cette seconde hypothèse était peut-être la plus délicate, mais le candidat a fort bien compris et expliqué ce que Hume accorde (l'expérience d'une succession entre le commandement de la volonté et le mouvement, par exemple, de lever la main) et ce qu'il n'admet pas (penser que le pouvoir qui produit un tel mouvement serait connaissable). Sans doute le candidat n'a-t-il pas assez expliqué pourquoi Hume analyse l'idée de connexion nécessaire à partir de l'idée de pouvoir, celle-ci recouvrant l'idée de l'énergie d'une cause. Mais, au cours de l'entretien avec le jury, il a su préciser et approfondir son explication avec à-propos et exactitude. À cet égard, le jury a particulièrement appréciée une capacité à reprendre de manière critique, décentrée et ouverte l'explication initialement proposée. Ainsi l'entretien a-t-il pu prendre la forme d'un espace *commun* de discussion philosophique, la compréhension du texte à commenter en étant alors considérablement enrichie, aussi bien pour le candidat que pour le jury lui-même.

*

À l'épreuve orale d'explication de texte de la session 2015 de l'agrégation interne et du concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés, le jury a entendu des exposés de qualité – parfois de *grande* qualité – qui ont apporté la preuve par le fait que les normes régissant l'épreuve correspondent à des pratiques effectives des professeurs de philosophie en exercice, et qu'elles s'inscrivent au cœur même de leur métier. Les meilleures explications de texte que le jury a entendues ont en effet pu donner une précieuse indication de ce qui peut et qui doit se pratiquer dans les classes de philosophie : le défi d'une lecture authentique, ainsi que la prise de risques intellectuels face aux incertitudes et parfois même aux difficultés de l'interprétation. Une explication à la fois instructive et vivante des textes empruntés aux différentes périodes et traditions de la philosophie, au-delà des savoirs et des savoir-faire qu'elle requiert et qu'elle actualise, donne réalité, sens et valeur à la pratique d'une philosophie tout à la fois exigeante, vivante et accessible à la très grande majorité des élèves des classes terminales. Appréciés pour le sérieux et pour le talent avec lesquels ils pratiquent le travail philosophique, de nombreux candidats sont, à l'évidence, des professeurs de philosophie exigeants et compétents, qui font honneur à l'enseignement de la philosophie.

DONNÉES STATISTIQUES GLOBALES

1. Bilan de l'admissibilité

- Agrégation interne

- Nombre de candidats inscrits : 487
- Nombre de candidats non éliminés : 262 (soit : 53,80 % des inscrits, le nombre de candidats non éliminés correspondant aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire [AB, CB, 00.00, NV])
- Nombre de candidats admissibles : 43 (soit : 16,41 % des non éliminés)
- Moyenne des candidats non éliminés : 58,17 (soit une moyenne de : 09,69 / 20)
- Moyenne des candidats admissibles : 80,93 (soit une moyenne de : 13,49 / 20)
- Barre d'admissibilité : 72 (soit un total de : 12 / 20)

- CAERPA

- Nombre de candidats inscrits : 125
- Nombre de candidats non éliminés : 66 (soit : 52,80 % des inscrits, le nombre de candidats non éliminés correspondant aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire [AB, CB, 00.00, NV])
- Nombre de candidats admissibles : 16 (soit : 24,24 % des non éliminés)
- Moyenne des candidats non éliminés : 57,64 (soit une moyenne de : 09,61 / 20)
- Moyenne des candidats admissibles : 76,13 (soit une moyenne de : 12,69 / 20)
- Barre d'admissibilité : 69 (soit un total de : 11,50 / 20)

2. Bilan de l'admission

- Agrégation interne

- Nombre de candidats admissibles : 43
- Nombre de candidats non éliminés : 43 (soit : 100 % des admissibles, le nombre de candidats non éliminés correspondant aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire [AB, CB, 00.00, NV])
- Nombre de postes : 21
- Nombre de candidats admis sur liste principale : 21 (soit : 48,84 % des non éliminés) – aucun candidat inscrit sur liste complémentaire
- Moyenne des candidats non éliminés (moyenne portant sur le total général d'admissibilité et d'admission [coefficients 6 + 6]) : 140,09 (soit une moyenne de : 11,67 / 20)
- Moyenne des candidats admis sur liste principale : 154 (soit une moyenne de : 12,83 / 20)
- Moyenne des candidats non éliminés : 59,16 (soit une moyenne de : 09,86 / 20)
- Moyenne des candidats admis sur liste principale : 68,86 (soit une moyenne de : 11,48 / 20)
- Barre de la liste principale : 138 (soit un total de : 11,50 / 20)

- CAERPA

- Nombre de candidats admissibles : 16
- Nombre de candidats non éliminés : 16 (soit : 100 % des admissibles, le nombre de candidats non éliminés correspondant aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire [AB, CB, 00.00, NV])

- Nombre de postes : 8
- Nombre de candidats admis sur liste principale : 8 (soit : 50 % des non éliminés)
- Moyenne des candidats non éliminés (moyenne portant sur le total général d'admissibilité et d'admission [coefficients 6 + 6]): 131,81 (soit une moyenne de : 10,98 / 20)
- Moyenne des candidats admis sur liste principale : 142,88 (soit une moyenne de : 11,91 / 20)
- Moyenne des candidats non éliminés : 55,69 (soit une moyenne de : 09,28 / 20)
- Moyenne des candidats admis sur liste principale : 63,75 (soit une moyenne de : 10,63 / 20)
- Barre de la liste principale : 132 (soit un total de : 11 / 20)

3. Répartition par académie d'inscription

- Agrégation interne

ACADÉMIE	INSCRITS	PRÉSENTS	ADMISSIBLES	ADMIS
D'AIX-MARSEILLE	28	16	1	0
DE BESANCON	8	6	2	1
DE BORDEAUX	15	8	0	0
DE CAEN	10	6	1	1
DE CLERMONT-FERRAND	8	6	2	1
DE DIJON	10	6	1	1
DE GRENOBLE	18	10	3	1
DE LILLE	19	10	1	0
DE LYON	25	17	2	1
DE MONTPELLIER	27	13	0	0
DE NANCY-METZ	14	7	2	2
DE POITIERS	10	7	0	0
DE RENNES	12	7	0	0
DE STRASBOURG	24	16	2	1
DE TOULOUSE	21	9	4	3
DE NANTES	13	6	0	0
D'ORLEANS-TOURS	16	12	2	0
DE REIMS	9	5	1	1
D'AMIENS	11	6	2	1
DE ROUEN	12	9	1	0
DE LIMOGES	6	5	1	1
DE NICE	19	12	1	0
DE CORSE	4	4	1	1
DE LA REUNION	17	8	3	1
DE LA MARTINIQUE	5	0	0	0
DE LA GUADELOUPE	9	6	1	0
DE LA GUYANE	2	1	0	0

DE LA NOUVELLE CALEDONIE	1	1	0	0
DE LA POLYNESIE FRANCAISE	1	1	0	0
DE MAYOTTE	2	1	0	0
PARIS - VERSAILLES - CRETEIL	111	57	9	4

• CAERPA

ACADÉMIE	INSCRITS	PRÉSENTS	ADMISSIBLES	ADMIS
D'AIX-MARSEILLE	8	2	1	0
DE BESANCON	0	0	0	0
DE BORDEAUX	5	2	0	0
DE CAEN	2	1	1	1
DE CLERMONT-FERRAND	2	2	0	0
DE DIJON	1	1	0	0
DE GRENOBLE	9	6	1	0
DE LILLE	10	6	0	0
DE LYON	13	9	1	0
DE MONTPELLIER	5	3	1	1
DE NANCY-METZ	2	1	0	0
DE POITIERS	1	0	0	0
DE RENNES	9	3	0	0
DE STRASBOURG	5	3	1	0
DE TOULOUSE	5	3	1	0
DE NANTES	6	4	2	1
D'ORLEANS-TOURS	2	0	0	0
DE REIMS	1	1	0	0
D'AMIENS	3	2	0	0
DE ROUEN	4	2	0	0
DE NICE	3	0	0	0
DE CORSE	0	0	0	0
DE LA REUNION	0	0	0	0
DE LA GUADELOUPE	0	0	0	0
DE LA POLYNESIE FRANCAISE	0	0	0	0
PARIS - VERSAILLES - CRETEIL	29	17	7	4